
JAZENEUIL



BULLETIN MUNICIPAL

N. 8

FEVRIER 1991



LE MOT DU MAIRE

Quel plaisir de contempler la joie de vivre de ces enfants de l'ensemble «les Pirons» d'OL TAIT D'AUT FE (photo de couverture), qui ont porté haut les couleurs de JAZENEUIL, en représentant la région Poitou Charentes au festival international de danses folkloriques pour enfants, de SAINT MAIXENT, les 13 et 14 Juillet.

JAZENEUIL ne manque pas d'enfants, le dernier recensement de la population fait ressortir une augmentation de 14 personnes par rapport à celui de 1982. Il est intéressant de constater que cet accroissement est généré par l'excédent des naissances sur les décès.

Nous récoltons là les fruits d'une politique menée depuis de nombreuses années où nous faisons le maximum pour que notre commune ne soit pas victime de cette désertification des campagnes que l'on évoque comme inéluctable quand on parle de commune rurale.

Modérons notre optimisme cependant et restons réalistes, notre tâche ne sera pas aisée pour maintenir les services que les habitants sont en droit d'attendre. Malgré nos efforts pour maintenir le commerce de proximité, il n'est pas certain que nous puissions éviter la fermeture de l'épicerie.

Par contre, saluons la naissance de la jeune société d'Evelyne MICHELET et Michel RIPAULT «TINTINNABULE» à qui nous souhaitons bonne chance, créant ainsi une activité revitalisante de notre centre bourg.

La mise en place de l'OPAH, en apportant des moyens d'amélioration des logements, ainsi que notre projet de logements HLM, devrait améliorer grandement la situation du locatif dans la commune.

Une partie de nos projets 1990 n'a pu être réalisée, faute d'avoir obtenu les subventions nécessaires au financement.

Des travaux importants sont cependant terminés :

- * Réfection complète des toitures de la mairie et des écoles,*
- * Goudronnage des trottoirs des Hautes Vignes*
- * Fin d'aménagement du centre bourg*
- * Pose de bordures le long du CD 94*
- * Reconstruction de la passerelle de Montgoulin*

Et d'autres vont commencer prochainement :

- * Assainissement route de Coulombiers*

** Ravalement de la mairie et des écoles*

** Mise en place de bacs pour la collecte des ordures ménagères dans les villages.*

** Et bien sûr, l'entretien annuel de la voirie ainsi que d'autres projets qui ne seront entrepris qu'après avoir obtenu les nécessaires financements (première tranche de réfection de la toiture de l'église, nouvelle tranche d'assainissement).*

Enfin, je félicite et remercie toutes les associations qui ont animé avec brio notre commune, cette année encore, JAZENEUIL a été gratifiée de loisirs nombreux et variés.

Merci à tous.

Le Maire,

Rémy VIERFOND

LA MUNICIPALITE DE JAZENEUIL

Maire : Rémy VIERFOND

Adjoints :

- Jacky GAULT, Responsable des Bâtiments
- Monique de CLERCQ, Responsable de l'Aide Sociale, Relation avec l'école et les associations
- Jean MARECHAL, Responsable de la Voirie.

Les Conseillers Municipaux :

Rémy DURIVAUT, Rémy VUZE, Jean MORISSON, Roland FRUCHARD, Jean GAILLARD, Madeleine BALOGE, Guy BRAULT, Geneviève GABORIT, Jean WAREIN, Martine DELAVAUT.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES - BUDGET :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., GABORIT G., VUZE R., WAREIN J.

BATIMENTS :

GAULT J., BRAULT G., GAILLARD J., WAREIN J., FRUCHARD J., SIRE B.

URBANISME - ENVIRONNEMENT - HYGIENE :

GAULT J., VIERFOND R., de CLERCQ M., BALOGE M., BRAULT G., GAILLARD J., MORISSON J., FRUCHARD Michèle, LORPHELIN Michel.

FLEURISSEMENT :

de CLERCQ M., GAULT J., BALOGE M., DELAVAUT M., GABORIT G., GAULT G., BOBEAU Hubert, MORISSON Christiane, BEAUCHAMP Marthe + les membres du CCAS.

VOIRIE - CHEMINS :

MARECHAL J.L., VIERFOND R., GAULT J., DURIVAUT R., FRUCHARD R., VUZE R.

ASSAINISSEMENT :

MARECHAL J.L., BRAULT G., DURIVAUT R., FRUCHARD R., VUZE R., WAREIN J.

AGRICULTURE :

VIERFOND R., BALOGE M., DURIVAUT R., FRUCHARD R., MARECHAL J.L., VUZE R., Pdt Syndicat, ROUSSEAU Daniel, VANDIER Hugues.

CCAS :

VIERFOND R., de CLERCQ M., GAULT J., BALOGE M., MORISSON J., JOULIN M.H., SIRE Yvonne, SIRE Suzanne.

EMPLOYES COMMUNAUX :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., BRAULT G., MORISSON J.

INFORMATION :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., DELAVAUT M., GABORIT G., MORISSON J., BILLEROT Thierry, FRUCHARD Michèle, SIRE Yvonne.

SOCIO CULTURELLE :

de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., DELAVAUT M., GAILLARD J., GABORIT G., MORISSON J., WAREIN J., Pds Associations.

SIVOM :

Titulaires : VIERFOND R., GAULT J. - Suppléants : MARECHAL J.L., FRUCHARD R.

SIAEP :

VIERFOND R., GAULT J., DURIVAUT R.

SYNDICAT AMENAGEMENT DE LA VONNE :

Titulaires : GAULT J., BRAULT G. - Suppléants : DE CLERCQ M., WAREIN J.

SIMER :

Titulaires : VIERFOND R., MARECHAL J.L. - Suppléants : FRUCHARD R., VUZE R.

RSIEDV :

BRAULT G., GAILLARD J.

SYNDICAT D'INITIATIVE :

de CLERCQ M., GAILLARD J.

VIENNE SERVICES :

VIERFOND R., GAULT J.

CNAS :

Elus : de CLERCQ M. (Tit.), GABORIT G. (Supl.),
Personnel : BILLEROT T. (Tit.), PAPET C. (Supl.)

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE : Grande Rue - Tél. 49.53.50.07

Secrétaire : M. Thierry BILLEROT

Ouvrier d'entretien de la Voirie : M. Claude PAPET

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles : Melle Christine TAVEAU

Cantine - Entretien des Bâtiments : Melle Béatrice PUAULT

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

Les Lundis - Mardis - Vendredis de 14 H à 17 Heures
et les Mercredis - Jeudis - Samedis de 9 H à 12 Heures

PERMANENCES :

Maire : Les Samedis de 10 H à 12 H et sur rendez-vous
Mme Monique de CLERCQ (Aide Sociale). Téléphoner au 49.43.35.80

ECOLE PUBLIQUE : Tél. 49.53.56.24. Directeur : Monsieur BRANGER

SERVICES

MEDECIN : Docteur Patrice DESVIGNE Tél. 49.53.54.34
Cité de la Vigne

INFIRMIERE : Melle Nathalie GOICHON 49.53.57.61
Le Bout du Pont

PRESSE : Nouvelle République
Mme Yvonne SIRE Grand'Rue 49.53.50.21
Centre Presse
DELPLANQUE Georges - Le Pinacle 49.53.53.10

CREDIT AGRICOLE :

POINTS VERTS : Epicerie BRAULT dans le Bourg
Café AUBENEAU au Pinacle

BIBLIOTHEQUE : Les mardis de 16 H 15 à 17 H 15
TAXI : Dominique BOUTIN - La Gaucherie
86470 LA CHAPELLE MONTREUIL 49.57.81.12

ADMINISTRATION

P.T.T. : Grand'Rue - De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
Le Samedi de 9 H à 12 H 49.53.57.87

RELIGION

Permanences au Presbytère les Jeudis de 14 H 30 à 16 H
Offices : Les Jeudis à 16 H et Dimanches à 11 H 15

SOCIETES LOCALES

HISTRA :
Présidente : Monique de CLERCQ - La Vaude Breuil 49.43.35.80

JAZENEUIL FOOTBALL CLUB :
Président : Jean-Paul ZYZNIEWSKI - La Mimaudière 49.43.39.12

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :
Président : Thierry BILLEROT - La Mimaudière 49.43.66.85

DONNEURS DE SANG BENEVOLES :
Président : Patrice DESVIGNE - Lotissement du Moulin 49.53.54.34

«OL TAIT D'AUT FE» :
Présidente : Christiane LAURIN - Cité La Vigne 49.53.57.57

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE :
Président : Hubert BOBEAU 49.53.60.49

ANCIENS D'AFRIQUE FRANCAISE DU NORD :

Président : Marcel VUZE - La Gaillarderie 49.53.50.36

CLUB DU 3ème AGE :

Président : Fernand DURIVAUT - Les Chatres 49.53.54.79

MOTO CLUB JAZENEULLAIS :

Président : Jean-Yves GAULT - Route de Sanxay 49.53.50.79

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE :

Président : Joseph TEIXEIRA - La Quinterie 49.53.50.73

NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL :

Président : Jacques THOREAUX - Lotissement du Champ
de l'Allée - ROUILLE 49.43.94.07

**QUELQUES ADRESSES ET N° DE
TELEPHONES UTILES**

SERVICE CANTONAL :

- Gendarmerie de Lusignan 49.43.31.11
- Pompiers de Lusignan 49.43.31.11
- SIVOM de Lusignan (Ordures Ménagères, Animation Socio-Culturelle, Tourisme), Place du Bail - Centre André Léo 49.43.31.94
- Syndicat d'Initiative - Mairie de Lusignan 49.43.61.21
- Syndicat d'Alimentation en Eau Potable - Mairie de Lusignan 49.43.30.92
- Syndicat de la Vonne - SIVOM - Place du Bail 49.43.31.94
- Perception de Lusignan - 8, rue Carnot 49.43.31.82
- Conciliateur (litiges entre particuliers) Mairie de Lusignan
M. AGUILARD - 2ème jeudi du mois de 14 H à 16 H 49.43.31.48

SERVICE SOCIAL - SANTE :

- Centre Communal d'Action Sociale de Jazeneuil (C.C.A.S.)
Mairie 49.53.50.07

- Mutualité Sociale Agricole : 37 , rue du Touffenet à Poitiers	49.44.55.66
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 41, rue du Touffenet à Poitiers	49.44.55.66.
- Caisse d'Allocations Familiales : 41, rue du Touffenet à Poitiers	49.44.55.66
- Centre du TOURNIQUET (Difficultés de l'Adolescence - Toxicomanie) - 2, rue du Tourniquet - Poitiers	49.88.84.95
- Permanences de l'Assistante Sociale : Centre Social, Place du Bail - Lusignan . Le Mardi de 10 H à 12 H pour la M.S.A. (Mme CHEVRIER) . 2ème et 4ème Mardi de 11 H à 12 H pour le Régime Social (Mme LACHAUD).	49.43.32.88
- Centre Social - Place de l'Eglise - Rouillé . 1er et 3ème Vendredi de 10 H à 12 H pour la M.S.A. . Le Lundi de 9 H à 10 H pour le Régime Général	49.43.99.21
- Conseillère en économie sociale et familiale - Place de la Mairie - Lusignan - Melle VIROLLEAU 1er Mercredi de chaque mois de 10 H à 12 H	49.43.39.66

LOGEMENT - URBANISME :

- Direction Départementale de l'Equipement (DDE) . Aide au Logement (ANAH), 5, rue Arthur Ranc à Poitiers	49.55.63.63
- Centre d'Information sur l'Habitat (ADIL) 16 bis rue Boncenne à Poitiers	49.88.31.93
- Régie d'Electricité (RSIEDV) : . Service Technique : 19, rue Portes Rouges - Vivonne	49.43.41.47
. Service Facturation : 4, rue Paul Guillon - Poitiers	49.44.79.00

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Pour les bals :

- | | |
|---|---------|
| * Par les associations locales | Gratuit |
| * Par les associations extérieures à la commune | 500 F |

Pour les banquets et repas de nocés :

- | | |
|--|---------|
| * Par les associations locales | Gratuit |
| * Par les gens de la commune : | |
| . Petite salle | 250 F |
| . Grande salle | 450 F |
| * Par les personnes et associations extérieures à la commune : | |
| . Petite salle | 350 F |
| . Grande salle | 600 F |

Pour les vins d'honneur :

100 F

Ces tarifs comprennent l'utilisation si nécessaire de la cuisine, de la vaisselle et des couverts.

A ceux-ci (y compris pour l'utilisation par les associations locales), s'ajoute une somme pour l'utilisation effective du chauffage de 140 Frs.

S'ajoute également dans tous les cas d'utilisation de la grande salle, une somme pour le nettoyage de 120 Frs.

Pour les entraînements, répétitions, réunions des associations locales, l'utilisation est gratuite à condition de n'utiliser le chauffage qu'à bon escient et en cas d'extrême nécessité.

TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL HORS DE LA SALLE DES FETES

- | | |
|--|------|
| * Par les gens de la commune : | |
| . Table | 5 F |
| . Chaise | 1 F |
| . Vaisselle et couverts par 25 | 50 F |
| * Par les associations et personnes extérieures à la commune : | |
| . Table | 7 F |
| . Chaise | 2 F |

DEMOGRAPHIE DE JAZENEUIL

ETAT - CIVIL

***** NAISSANCES

DELAVault Gwénaël, Quentin	14 Février 1990
CHARRON Anthony, René, Aimé	16 Mars 1990
DELAVault Anthony, William	03 Avril 1990
BALOGÉ Mathilde, Camille	21 Mai 1990
VUZE Jérémy, Francis	20 Août 1990
DEROO Guillaume, Claude, Pierre	12 Septembre 1990
ALFRED Stéphanie	17 Octobre 1990
POUPARD Clémence, Camille	18 Octobre 1990
BALOGÉ Angéline, Annie	24 Octobre 1990
GAILLARD Aristide, Joseph, Aymé	10 Novembre 1990
BAULOUET Pierre, Thibault, Florian	23 Novembre 1990

*** MARIAGES ***

GAILLARD Jean et SAMSON Marie-Paule	Le 31 Mars 1990
GAULT Jean Damien et BRUNET Anne	Le 7 Juillet 1990
DELAVault Laurent et RENAUDEAU Florence	Le 21 Juillet 1990
BERTON Philippe et ROUSSEAU Laurence	Le 21 Juillet 1990
VINCELOT Jacky et VUZE Valérie	Le 25 Août 1990
HELIAS Jean-Pierre et GUITTON Sylvie	Le 1er Septembre 1990

***** DECES

BERCIER Alexandre	Les Funeries	11 Janvier 1990
BOUGEY Raymond	Le Bourg	03 Février 1990
FOURNIER Lucia épouse MOREAU	Les Quintardières	03 Février 1990
GODET Henri	Le Bourg	29 Août 1990
VIGNAULT René	Le Bourg	20 Septembre 1990
FRUCHARD René	La Bernardière	27 Décembre 1990

LE RECENSEMENT NOUVEAU EST ARRIVE

Le trente deuxième recensement général de la population en FRANCE a eu lieu entre le 5 Mars et le 5 Avril 1990.

Le premier objectif de ce recensement est de déterminer pour chaque circonscription administrative la **population légale** nécessaire à l'application de nombreux textes législatifs et réglementaires : modalités de scrutin pour les élections, répartition de la dotation globale de fonctionnement...

Le second objectif est de fournir pour de nombreuses zones géographiques des **données socio-démocratiques** permettant d'analyser l'emploi, d'organiser la vie sociale, de prévoir les équipements collectifs.

A JAZENEUIL...

La population est en légère augmentation depuis 1975 :

- * 659 habitants en 1975
- * 683 habitants en 1982
- * 697 habitants en 1990

Notre commune se place ainsi dans le canton :

Canton de LUSIGNAN	En 1975	En 1982	En 1990	% 82-90
Celle l'Evescault	879	1 035	1 078	+ 0,51
Cloué	379	379	396	+ 0,55
Coulombiers	724	919	962	+ 0,57
Curzay sur Vonne	477	529	460	- 1,73
Jazeneuil	659	683	697	+ 0,26
Lusignan	2 777	2 855	2 749	- 0,47
Rouillé	2 182	2 111	2 121	+ 0,06
Saint Sauvant	1 611	1 403	1 315	- 0,81
Sanxay	869	701	630	- 1,33
TOTAUX	10 557	10 615	10 405	- 0,25

Par ailleurs :

- 88 naissances et 66 décès ont été enregistrés entre 1982 et 1990.

- Le recensement de 1982 avait permis de dénombrer 246 résidences principales et 42 résidences secondaires. Celui de 1990 fait état de 258 résidences principales et 52 résidences secondaires.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'évolution de la population dans les villages entre le recensement de 1982 et celui de 1990. On constate de nouveau une désaffection sensible (332 habitants en 1982 contre 296 habitants en 1990).

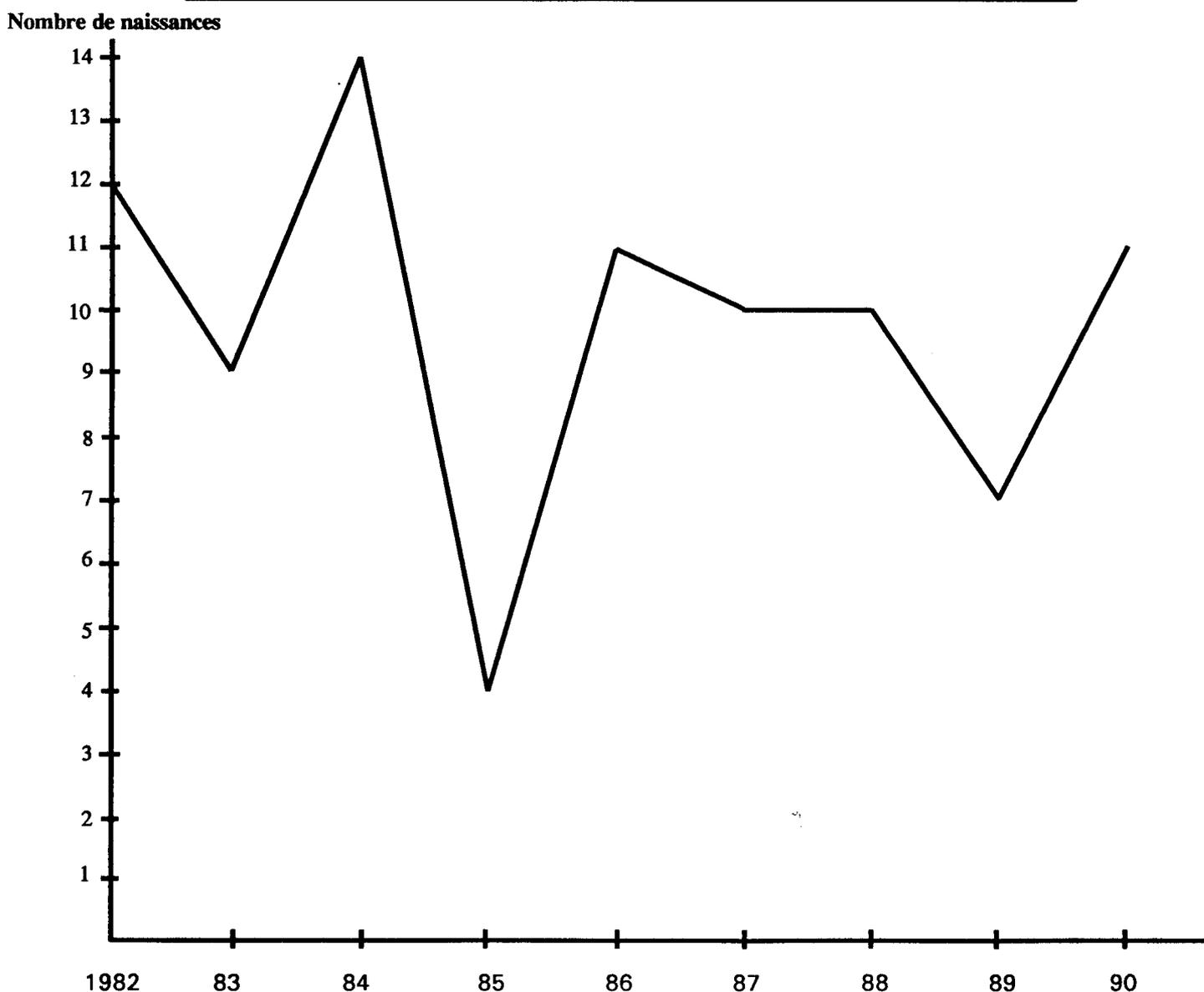
NOM DES VILLAGES	POPULATION EN 1982	POPULATION EN 1990
LES AJONCS	10	10
LES AMILIERES	4	7
L'AUZANIERE	3	2
LA BARRE	9	2
LES BARRIERES	0	4
LA BASSE-VALLEE	4	3
LA BERNARDIERE	10	9
LA BERNARDERIE	1	4
BOIS METAIS	7	6
LA CARTE	7	6
LE PETIT CHATAIGNIER	6	5
LE CHATAIGNIER	28	31
LE CHAMP DE LA PIERRE	0	4
LES CHATRES	25	22
LA CHAUMELIERE	6	5
LE COUDREAU	7	4
LA CROIX LORET	2	2
LA DAVIERE	4	2
LA FOND BOUDOU	2	2
LE FOUR - LA GARENNE	6	6
LES FUNERIES	3	7
LA GAILLARDERIE	5	3
LA GAUCHERIE	5	3
LE GRAND CHAMP	0	3
LES GRANGES	4	4
JARNEZAY	9	4
LA JUMEAU	5	7
LA METAIRIE DU PORTAIL	8	4
LA MIMAUDIERE	27	26
LA MIREBELIERE	6	6
MONTGOULIN	7	4
LA NADAUDERIE	7	5
LA PETINIERE	18	17
LE PUY GODET	14	14
LES QUINTARDIERES	25	13
LA REMONDIERE	9	6
LA RIVOLIERE	4	3
LES RUFFINIERES	6	4
LA SAGRIE	4	4
LES TERRIERS	0	1
LES TOUCHES	10	11
LE TREBASSY	5	0
LA VAU DE BREUIL	2	4
LA VAUGOYRIE	5	7
LA VILLA AMELIE	2	0

En 1990, la population du bourg dans son ensemble est en progression par rapport à 1982.

Le tableau ci-dessous montre que si la population du centre bourg n'est pas en augmentation, celle des cités et lieux-dits attenants qui composent son agglomération immédiate est en progression notable grâce en particulier à l'apport des lotissements du Moulin et du Champ de la Croix.

CITES ET LIEUX-DITS	POPULATION EN 1982	POPULATION EN 1990
La Vigne	47	43
Les Hautes Vignes	73	70
Le Moulin	0	37
Le Champ de la Croix	0	24
La Quinterie	231	17
La Gault		7
Le Pinacle		44
Le Centre Bourg		159
TOTAUX		361

COURBE DES NAISSANCES DE 1982 à 1990



BUDGET ET FINANCES

Le Budget Primitif 1990 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 26 Mars sur proposition de la Commission des Finances.

Globalement, ce budget s'équilibre de la manière suivante : **1.636.206 Francs en section de Fonctionnement**, **1.107.777 Francs en section d'Investissement**, soit un total de **2.743.983 Frs** en diminution de **0,16 %** par rapport à celui de 1989.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT se décompose ainsi :

** R E C E T T E S **			
LIBELLE	Montant	% du Total	Variation 89-90
- Produits de l'exploitation	67.400	4,1 %	+ 3,69 %
- Produits domaniaux	36.500	2,2 %	- 1,35 %
- Produits financiers	13.481	0,8 %	- 12,88 %
- Recouvrements et subventions	151.413	9,3 %	+ 30,88 %
- Dotation Globale de Fonctionnement	608.427	37,2 %	- 0,48 %
- Impôts indirects	18.300	1,1 %	+ 14,37 %
- Contributions directes	740.685	45,3 %	+ 6,30 %
	1.636.206		+ 05,07 %
** D E P E N S E S **			
- Denrées et fournitures	52.500	3,2 %	+ 11,70 %
- Frais de personnel	513.900	31,4 %	+ 12,11 %
- Impôts et taxes	6.200	0,4 %	+ 6,89 %
- Travaux et services extérieurs	149.600	9,1 %	+ 11,55 %
- Participations et contingents	185.948	11,3 %	+ 1,02 %
- Allocations - Subventions	24.495	1,5 %	- 39,13 %
- Frais de gestion générale	134.000	8,2 %	+ 1,13 %
- Frais financiers	141.700	8,7 %	+ 3,05 %
- Prélèvement pour dépenses d'investis.	427.863	26,2 %	+ 2,43 %
	1.636.206		+ 5,07 %

Si l'on enlève les **427.863 Francs** prélevés pour être versés à la section d'investissement, les dépenses réelles de Fonctionnement s'élèvent à la somme de **1.208.343 Francs**, en augmentation de **6,03 %** par rapport à 1989.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dehors des opérations non affectées (remboursement du capital des emprunts pour 110.402 Francs), les programmes suivants ont été inscrits :

- Achats de matériels	16.000 F
- Travaux de Bâtiments	306.498 F
- Assainissement	225.500 F
- Travaux de voirie	421.909 F

Ces programmes ont été financés de la façon suivante :

- Fonds de compensation de la TVA	141.848 F
- Subventions du département	208.116 F
- Subventions de l'Etat (DGE)	101.382 F
- Emprunt long terme	160.000 F
- Vente de parcelles de lotissement	41.100 F
- Autofinancement	317.461 F

LES FINANCES COMMUNALES

LES IMPOTS LOCAUX : (Contributions directes), ont représenté 45,3 % des recettes de fonctionnement de la commune.

Pour l'année 1990, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition des quatre taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle), de 1,33%.

Les taux n'avaient pas été relevés depuis 1987.

Dans le tableau ci-après, sont portés les taux en vigueur pour l'année 1990, les bases d'imposition correspondantes, et le total de l'impôt collecté par la commune.

	TAUX	BASES D'IMPOSITION	IMPOTS
Taxe d'Habitation	9,20	2.139.000	196.788
Taxe Foncier Bâti	10,65	1.111.770	118.404
Taxe Foncier Non Bâti	26,47	715.030	189.268
Taxe Professionnelle	10,62	1.687.420	179.204
			683.664

* **Le fonds de roulement** : Nous avons terminé l'année 1989 avec un excédent de 707.732Frs correspondant aux travaux en cours et pas encore facturés.

LES EMPRUNTS :

Notre dette en capital au premier janvier 1990 était de **1.382.380 Francs**.

Il faut cependant minorer cette somme d'un montant de **162.034 Francs**, correspondant aux emprunts de l'ancien service d'eau rétrocédé au syndicat d'alimentation en eau potable de Lusignan.

L'encours de prêts directement affecté au budget communal est donc de **1.220.346 Francs**. L'annuité correspondante est de **210.197 Francs** se décomposant en **82.752 Francs** de remboursement de capital et **127.445 Francs** d'intérêts.

A cela, il faut rajouter les emprunts collectifs des Syndicats : SIVOM et Syndicat de la Vonne, où l'encours pour la commune de JAZENEUIL s'élève à **121.770 Francs**, entraînant une annuité de **37.914 Francs** dont **22.643 Francs** de capital et **15.271 Francs** d'intérêts.

L'ANNEE 1990 AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JANVIER

Monsieur MARECHAL, rapporteur, rend compte des propositions de la commission de la Voirie qui s'est réunie fin 1989.

Le Conseil Municipal accepte de réaliser les propositions suivantes : réfection par le SIMER du CR des Quintardières pour 19.500 Frs, du tronçon du CR de la Mimaudière à Sanxay (entre le CD 21 et le VC 1) pour 4.600 Frs, le CR du Montgoulin aux Ruffinières pour 4.950 Frs et l'aménagement du carrefour de la Gault pour 1.500 Frs, le goudronnement du tronçon du CR de la Mimaudière à Sanxay par le parc de la DDE pour 34.551 Frs ainsi que le carrefour du chemin de la Gault pour 17.589 Frs.

L'ensemble des travaux ainsi proposés s'élève à la somme de 83.090 Frs H.T. subventionnable à hauteur de 30 % par la DGE. Une demande de subvention sera déposée auprès des services de la Préfecture.

Le goudronnement du chemin du village du Puy Godet et la route du lotissement du Moulin sont également acceptés pour un montant de 4.500 et 6.200 Frs, ainsi que le débarnage et la réfection de fossés principalement chemin de la Gaillarderie, route de Bois Métais, chemin des Quintardières pour 23.642 Frs.

Sur proposition de la Commission, le Conseil accepte la mise en place d'un programme de pose de bordures et d'aménagement des trottoirs le long du CD 94. L'estimation faite par les services de la DDE pour 550 mètres de bordure, confection des trottoirs et réfection de la chaussée est de 212.758 Frs.

Ce programme fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général.

- Le Conseil décide d'augmenter les différents loyers de 1,316 % qui correspond à la variation de l'indice de la construction pour l'année écoulée.

- Le Conseil décide d'aliéner «l'ancien poste de police» au profit de Mr et Mme GARREAU Jean-Marie, à charge pour eux d'en assurer l'entretien.

- Le Conseil décide d'apporter une aide financière de 1000 Frs en faveur de la Roumanie.

SEANCE DU 26 MARS

- L'Assemblée Municipale décide de passer deux conventions avec l'Etat dans le cadre des Contrats Emploi Solidarité, d'une durée de 6 mois chacune. Les contrats permettront à la commune d'embaucher deux personnes à mi-temps.

- Ainsi qu'un contrat d'un an avec la société «Espace Service» pour le balayage de la voirie du bourg et des lotissements. La fréquence de passage de la balayeuse sera trimestrielle.

- La redevance d'assainissement est fixée à 1,10 Frs le mètre cube pour l'année 1990.

- Le Conseil donne son accord sur la répartition financière proposée par le Syndicat d'Aménagement de la Vonne, soit :

Commune de Jazeneuil 40 %, Syndicat 20 %, Subvention 40 %, en prévision de la réfection de la passerelle de Montgoulin dont la programmation pourrait être faite en 1990.

- Acceptation du devis proposé par la NAAJA concernant l'achat de carrelage destiné à l'aménagement du sol du local associatif. Montant 3.425 Frs TTC.

La pose devrait être assurée par les membres de l'association.

- Le Maire propose la formation d'une commission pour étudier avec les responsables du JFC, les raisons des difficultés rencontrées par le Club.

Sont nommés : R. VIERFOND, G. BRAULT, R. DURIVault, R. FRU-CHARD, J. MORISSON, R. VUZE.

- Avis favorable est donné à la demande de Monsieur le Receveur des PTT, de changer l'horaire d'ouverture du bureau de poste le samedi matin, l'horaire est ramené de 9 H à 12 H.

- Le Maire informe l'assemblée qu'il serait nécessaire, pour terminer le programme d'aménagement du centre bourg, de restaurer une partie du mur (3,50 mètres très endommagés), mitoyen avec la propriété Bougey. Devis estimatif de la SARL GAILLARD suivant les bordereaux de prix établis pour la restauration des autres murs : 6.552 Frs TTC. Le Conseil donne son accord sous réserve que Madame BOUGEY prenne en charge la part lui incombant dans la mitoyenneté.

- Le Conseil vote les taux des taxes locales ainsi que le budget primitif 1990. (Des renseignements détaillés figurent en début de ce bulletin).

SEANCE DU 23 MAI

- Le Maire informe le Conseil que la subvention demandée auprès du département pour le projet de pose de bordures le long du CD 94 est accordée : montant 42.250 Frs.

Il est décidé de confier la maîtrise d'oeuvre à la DDE et de lancer une consultation d'entreprises afin de passer un marché négocié pour la réalisation des travaux.

- Le projet du centre de loisirs éducatifs, d'ouvrir ses activités tous les mercredis après-midi de 13 H 30 à 18 H 30 à Lusignan est approuvé.

- Le Conseil alloue une subvention de 300 Frs en faveur de la délégation départementale du CNAS pour l'aider à organiser le Congrès National, et 250 Frs à la bibliothèque pédagogique de Poitiers V.

- Le Maire fait savoir que l'étude pour le dépistage des termites dans le bourg est terminée. Une douzaine de maisons sont infestées à des degrés divers. Le Maire se propose de constituer un dossier complet, montrant l'ampleur du problème, de le communiquer et d'en discuter avec les services préfectoraux.

- Le Conseil décide de reconduire dans sa forme habituelle, le concours des maisons fleuries.

- Le Conseil décide de mettre à l'enquête publique la modification du POS sur deux zones :

- . La zone HNA de l'Auzanière qui serait mise en zone NB
- . Une petite partie de la zone NC à Jarnezay transformée en zone ND.

SEANCE DU 22 JUIN

- Le Conseil décide d'exonérer de la taxe professionnelle, pendant trois ans, toutes les nouvelles entreprises entrant dans le cadre des articles 1464 b et 1464 c du Code Général des Impôts, et souhaitant s'installer à Jazeneuil.

- Le Maire fait savoir que l'étude préalable à la réalisation de l'OPAH est en mesure de démarrer en fin d'année. Le comité du SIVOM a décidé de confier la réalisation de cette étude à l'Agence Technique Départementale.

- Le Conseil décide d'étendre le périmètre de ramassage des ordures ménagères à l'ensemble de la commune à l'exception des villages de Villa Amélie et Fond Boudou.

- Le programme des festivités du 14 Juillet est adopté. Une commission est formée pour l'organisation des jeux pour les enfants.

SEANCE DU 6 SEPTEMBRE

- Le Compte Administratif 1989 est adopté à l'unanimité.

- Il est décidé d'acquérir une urne transparente ; ce matériel devenant obligatoire à partir du 1er janvier 1991. Une subvention de 1.200 Frs est accordée par l'Etat pour cet achat.

- Le Maire communique le résultat de l'étude confiée au Conservateur en chef des Monuments Historiques par la direction des affaires culturelles, concernant l'église. Le rapport invite à procéder très rapidement à la restauration des couvertures en lauzes de l'abside et de l'absidiole. Les travaux sont estimés à 1.256.395 Frs TTC.

La répartition de la charge financière envisagée pourrait être la suivante : 50 % Etat, 25 % Département, 25 % Commune de Jazeneuil, soit 312.600 Frs TTC.

Le Conseil donne son accord pour financer la part lui incombant et souhaite que les travaux qui pourraient être répartis en tranche puissent commencer rapidement.

- Le Conseil donne son accord à l'enlèvement des lignes de pavés posées en travers du CD 21 lors de l'aménagement du parvis de l'église.

- Accord est également donné au renouvellement des deux contrats CES pour 6 mois.

- Une lampe supplémentaire sera installée à l'entrée du lotissement du Moulin. Devis RSIEDV : 1.458 Frs TTC.

- Le Maire informe le Conseil que les demandes de subvention au titre de la DGE 2ème part n'ont pas été satisfaites en totalité.

Un seul dossier a été retenu en 1990, celui concernant les chemins ruraux a été ajourné, celui concernant les ravalements des bâtiments communaux n'a été pris en compte qu'en partie. N'a été considéré que le bâtiment central abritant la Mairie pour un montant de 37.402 Frs, soit une subvention de 11.235 Frs. Le Conseil décide de solliciter le département pour subventionner le reste du projet.

- Le Conseil décide dans l'éventualité où Mr et Mme BRAULT Guy, dans leur intention de céder leur activité d'épicerie, ne trouveraient pas de successeur, de s'impliquer dans une opération de maintien du commerce de première nécessité en milieu rural, en se portant acquéreur des bâtiments. Ceux-ci seraient alors loués au repreneur du fonds. Une estimation des locaux est demandée auprès du service des domaines.

SEANCE DU 19 NOVEMBRE

- Le Conseil procède à la révision de la tarification du ramassage scolaire effectuée auprès des familles, à compter du 1er Janvier 1991 :

. pour un enfant	: 2,90 Frs
. deux enfants	: 4,70 Frs
. trois enfants et +	: 5,70 Frs

- Le Conseil donne son accord pour assurer la participation financière de la commune au salaire de l'intervenant devant initier les élèves des classes de CM1 et CM2 à l'Anglais.

- Concernant la fissuration des habitations et des bâtiments, consécutive à la grande sécheresse de l'été, le Conseil demande à Monsieur le Préfet, de bien vouloir faire le nécessaire auprès de l'administration centrale pour que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu pour la commune de Jazeneuil et son classement en zone sinistrée.

- Le Maire informe le Conseil que la bibliothèque municipale a été dotée d'un fonds permanent de livres par la Bibliothèque Centrale de Prêt.

- Information est donnée sur les problèmes rencontrés par les habitants du lotissement du Champ de la Croix à cause de leur assainissement individuel. Le Conseil propose qu'une étude de faisabilité d'un assainissement collectif soit réalisée par la DDAF avant de rencontrer les habitants du lotissement.

- Le Conseil demande que soit chiffrée l'installation d'un éclairage plus performant à l'entrée de la salle des fêtes.

- Le Conseil prend connaissance de l'avant-projet de refonte de la signalisation étudiée au niveau cantonal. Accord est donné sur le principe après prise en compte des quelques modifications nécessaires.

- La subvention concernant l'assainissement séparatif route de Coulombiers est enfin accordée, soit 101.500 Francs.

La maîtrise d'oeuvre de la DDAF et de la DDE est retenue pour ce projet.

- Le budget supplémentaire est voté. Celui-ci reprend l'excédent de l'exercice précédent, soit 707.732 Francs.

SEANCE DU 20 DECEMBRE

- Le Conseil approuve la modification n° 1 du plan d'occupation des sols.
- L'Assemblée entérine la décision de la commission chargée de la dévolution des travaux d'assainissement route de Coulombiers. Ceux-ci sont confiés au consortium d'entreprise SEVMATP-BELLIN pour un montant de 222.386 Frs TTC.
- Le Conseil sollicite le Conseil Général afin d'obtenir une subvention pour refaire la sonorisation de l'église.
- Le Maire informe le Conseil du lancement de l'étude de l'OPAH sur le canton. Son coût est de 17.800 Frs, subventionné à hauteur de 30 % par l'Etat, le reste devant être réparti entre les communes.
- Le Conseil décide de faire chiffrer le coût de la réfection des toitures des annexes de la mairie (chaufferie, réserve).
- Le Conseil, après examen de l'estimation du service des domaines, décide de fixer le prix d'acquisition du local de l'épicerie Brault à 120.000 Frs.

L'ECOLE PUBLIQUE

Dans un cadre très agréable, l'école de Jazeneuil accueille 50 enfants qui se répartissent en trois classes :

1 - Classe maternelle de Mme GAULT = 24 enfants

. Grande section	: 4
. Moyenne section	: 6
. Petite section	: 6
. 2ans	: 8

2 - Classe de M. BEAUBEAU : 15 enfants

. Cours préparatoire	: 6
. Cours élémentaire 1ère année	: 9

3 - Classe de M. BRANGER : 11 enfants

. Cours élémentaire 2ème année	: 3
. Cours moyen 1ère année	: 4
. Cours moyen 2ème année	: 4

Ces faibles effectifs de la grande classe s'expliquent par un départ important en 6ème l'année précédente : 8 enfants.

Pour les années à venir, les prévisions nous donnent à penser que les effectifs resteront stationnaires.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Au cours de ses séances, le Conseil d'Administration a eu à traiter :

- . 3 dossiers d'aide médicale gratuite à domicile
- . 8 dossiers d'aide médicale hospitalière
- . 2 dossiers d'aide ménagère
- . 1 dossier d'allocation compensatrice.

**** LES AUTRES ACTIVITES DU CCAS :)

* Achat d'une encyclopédie «Tout l'Univers» mise à la disposition de tous les enfants de la commune pour les aider dans leur travail scolaire.

Vous pouvez la consulter à la bibliothèque municipale.

D'autre part, un concours a été organisé par la société HACHETTE et Madame BONNEAU, bibliothécaire, pour faire connaître l'encyclopédie aux jeunes. Chaque enfant ayant participé a reçu un livre.

* Le 1er décembre, le CCAS a organisé le repas du 3ème Age et reçu avec plaisir 125 convives.

48 colis ont également été distribués aux personnes n'ayant pu y participer.

* «En signe de bienvenue», 11 livres «J'élève mon enfant» de Laurence Pernoud ou «albums de mon enfant» ont été distribués à la naissance de chaque enfant.

* Le CCAS organisera le 22 Mars 1991 une réunion débat sur les relations adolescents-adultes avec la participation du Docteur MARCELLI.

Il nous a semblé bon de renouveler ce genre de réunion qui a séduit bon nombre de familles l'an dernier.

POUR LES FEMMES DE LA COMMUNE

Vous, Mesdames, qui aimez le contact humain et qui aimeriez sortir de votre quotidien, beaucoup de choses vous sont proposées sur le canton :

Des soirées couture sont organisées à Rouillé et Lusignan avec Mme PASQUAY Marie-Nicole et à Curzay avec Mme SECHET.

Deux mardis par mois, Melle VIROLLEAU Andrée (conseillère en économie familiale et rurale de la MSA), tient à la salle des fêtes de Lusignan des réunions très enrichissantes sur des thèmes très diversifiés.

Le CETAF de Lusignan offre aux femmes d'agriculteurs des réunions (1 par mois) ainsi que des sessions et des voyages (responsable Mme BALOGE Madeleine).

Certaines réunions sont communes à ces deux groupes, c'est ainsi l'occasion pour chacune de s'informer, d'échanger ses connaissances, de partager ses opinions,...

Si tout cela vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec les responsables ou auprès de la mairie.

Pour celles qui ont des difficultés financières, la Croix Rouge offre un choix de vêtements en bon état au Centre André Léo à Lusignan tous les premiers mercredis de chaque mois (après-midi).

Madeleine BALOGE

TOURISME A JAZENEUIL

Dans le cadre des journées découvertes organisées par le Syndicat d'Initiative et le SIVOM, Jazeneuil a reçu, le Mercredi 11 Juillet, un groupe de 15 visiteurs, et le Mercredi 1er Août, un groupe de 18 visiteurs pour la visite commentée de l'église et du logis de la cour avec dégustation de fromages de chèvre et de broyé de Jazeneuil.

Les groupes en profitèrent après pour aller «à la Maison Poitevine» toujours très appréciée.

La Municipalité a reçu cette année, au cours d'un vin d'honneur :

* la chorale d'Iteuil venue donner un récital dans notre église,

* le groupe ROCAROCOLO venu pour la 2ème année faire un stage au Logis de la Cour,

* les chœurs de l'Opéra de Sofia venus chanter dans notre église en tournée dans la région,

* le Théâtre du Diamant Noir lors d'une soirée d'animation de la bibliothèque...

PREVU POUR CET ETE :

* Un groupe de Parthenay «sur les chemins de St Jacques de Compostelle» doit s'arrêter chez nous le 15 Août vers 11 H 30, et au cours d'un vin d'honneur, nous raconter des histoires et des légendes des pèlerins de St Jacques. A ne pas manquer !!

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Lors du passage du Comité d'Embellissement pour le concours des maisons fleuries, nous avons pu remarquer que chacun contribue à apporter une note de gaieté à notre bourg ainsi qu'aux villages alentours. L'harmonie des couleurs et la variété des espèces sont agréables à regarder.

Une réception a été organisée à la mairie le 21 Septembre 1990, après une délibération du jury qui n'a pas été sans mal pour départager les concurrents.

En 1990, douze familles ont participé à ce concours :

1. Monsieur et Madame DUGLEUX Michel, Les Hautes Vignes
2. Monsieur et Madame FRUCHARD Francis, Le Châtaignier
3. Monsieur et Madame THOURAINE Francis, Les Hautes Vignes
4. Monsieur et Madame TEIXEIRA Joseph, La Quinterie
5. Monsieur et Madame TRINEL Fernand, Le Bourg
6. Monsieur et Madame GAULT Georges, Les Hautes Vignes
7. Monsieur et Madame CLERC Roland, Le Châtaignier
8. Madame CHARRON Gilberte, Le Bourg
9. Monsieur et Madame ROUCHER Joseph, Les Châtres
10. Monsieur et Madame ENARD Henri, Le Bourg
11. Monsieur PAPILLIER Pascal et Madame SIROT Marie-Christine
12. Monsieur et Madame DABIN Gérard, Les Châtres

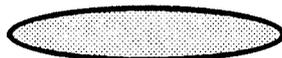
Des bons d'achat allant de 250 F à 50 F ont été distribués à tous les participants de ce concours.

Comme chaque année, nous pouvons adresser nos remerciements à Messieurs Georges GAULT et Hubert BOBEAU, qui arrosent régulièrement nos massifs et jardinières.

Tout le monde est invité à participer à ce concours dont le but essentiel est d'encourager chaque famille à l'embellissement de notre commune. Il est tellement agréable de pouvoir admirer ces décors de la rue.

Pour attribuer une note générale à chacun, nous nous appuyons sur différents critères qui sont : travaux d'aménagement, disposition, entretien, originalité des espèces, décor visible de la rue et couleur.

Nous vous rappelons que cette année, le concours aura lieu le 24 Juin 1991, et nous attendons le plus grand nombre de candidatures.



Deux Jazeneuillais qui ont des idées et du talent, lauréats du concours pour entreprendre

Concours pour entreprendre

La remise des prix de la quatrième édition du « concours pour entreprendre » s'est déroulée ce vendredi à Châtelleraut. Sur dix-neuf dossiers de projets naissants méritant un encouragement, trois ont été retenus par le jury qui a établi le classement que voici :

Premier prix (100 000 F) à M. Georges Audias, ingénieur de 42 ans, qui a créé à Châtelleraut sous le nom de « Techni », une société ayant pour objet d'apporter son soutien aux petites entreprises

dans le domaine des études techniques de la réalisation de machines spécifiques et la maintenance des moyens de production.

Deuxième prix (50 000 F) à M. Michel Ripault de Jazeneuil, 39 ans, autodidacte, s'est lancé (avec l'aide d'une styliste Evelyne Michelet) dans la fabrication de mannequins pour vêtements d'enfants ou de jouets à l'intention des professionnels de la mode.

Troisième prix (25 000 F) à Denis Carré, ingénieur de

32 ans qui va se lancer à Poitiers dans la fabrication de petits matériels d'entretien de voirie destiné à soulager le balayeur.

La région à égalité avec l'État dotait le concours de 500 000 F par an avec en plus un accompagnement de 250 000 F, avec le souci de permettre à un certain nombre de projets de percer dans « une floraison » qui traduit une « grande vitalité ». Pas moins de 6 000 entreprises voient le jour annuellement en Poitou-Charentes.



Les lauréats de gauche à droite : Georges Audias de Châtelleraut, Michel Ripault (et sa styliste) de Chasseneuil, Denis Carré de Poitiers

NOTRE LEGIONNAIRE

Le 11 novembre 1990 à 11 H 30, JAZENEUIL rend honneur à Mr MAZALEYRAT.

Les Jazeneuillais et la famille du récipiendaire sont rassemblés face au monument aux morts en compagnie des trois porte-drapeaux de la commune, d'un détachement militaire du 20ème Régiment d'Artillerie et d'une importante participation de la Lyre Mélusine.

Le Colonel RIQUET, parrain du récipiendaire, prononce la formule consacrée : «Monsieur MAZALEYRAT, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de Légion d'Honneur».

Instants brefs mais pleins d'émotion et de respect pour notre ancien poilu de 14 qui figure fièrement parmi la centaine de légionnaires que compte aujourd'hui le département de la Vienne.



Le Maire qui préside la cérémonie, rend hommage à Mr MAZALEYRAT dans son allocution :

«Monsieur Louis MAZALEYRAT,

On peut s'étonner que la reconnaissance de vos mérites n'arrive que si tardivement. Soixante douze années se sont écoulées depuis la fin des meurtrières batailles de la Grande Guerre, et rien, de tout ce que nous vous devons, n'avait encore été reconnu. On peut en effet se scandaliser de cette lenteur.

Ce matin, une lacune est enfin comblée. Vous venez d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire devant votre famille, vos amis, la population de Jazeneuil et devant ce monument où plusieurs fois par an, vous êtes venus, en tant que porte-drapeau de votre section d'anciens combattants, vous recueillir et rendre hommage à vos camarades tombés au champ d'honneur.

Ayant atteint vos 19 ans le 20 septembre 1914, vous étiez appelé sous les drapeaux en novembre de la même année, seulement trois mois et demi après l'entrée en guerre de la FRANCE contre l'ALLEMAGNE. Il était bien évidemment impossible, dans ces conditions, d'échapper aux tranchées, aux champs de batailles. Démobilisé en septembre 1919, après avoir servi sur de nombreux théâtres d'opération, vous rentrez dans vos foyers avec la satisfaction du devoir accompli et bien décidé de chasser de votre mémoire toutes ces heures, ces jours et ces années de cauchemar ; ces quatre années prises à votre jeunesse et qui auraient dû être les plus belles de votre vie.

Mais après de telles épreuves, peut-on oublier ne serait-ce qu'un seul instant ? Non, bien sûr. Votre souvenir après 70 années est toujours intact. Je sais que vous n'aimiez pas beaucoup parler de cette époque, mais maintenant, lorsque l'on vous invite à le faire, c'est avec beaucoup de pudeur et de modestie que vous relatez les faits. Conscient d'avoir été acteur et héros sans l'avoir voulu et que les actions d'éclat dont vous avez fait preuve, émanaient tout naturellement de votre tempérament de fonceur et de gagnneur.

Pourtant nous imaginons tous ce que c'est que d'avoir fait son devoir, avec tout ce que cela comporte de volonté, de courage et d'abnégation, mais aussi de souffrances et de détresse. Nous avons tous conscience que si notre pays est ce qu'il est et si nos enfants peuvent y vivre libres et heureux, c'est bien parce que vous et vos camarades ne vous êtes pas dérobés quand les heures difficiles sont venues.

Votre modestie dusse t-elle en souffrir, permettez-moi maintenant d'évoquer quelques fait marquants de votre vie de Poilu de la guerre 14-18 :

Envoyé au front dès Mars 1915, vous participez à de nombreuses batailles : VERDUN, la SOMME, de nouveau VERDUN à la cote 304, le chemin des dames, SAINT QUENTIN, VILLERS-COTTERETS, autant de hauts lieux si tristement célèbres où les combats furent particulièrement rudes et meurtriers.

Blessé grièvement le 3 Juin 1917 au chemin des dames, vous recevez la Croix de Guerre avec citation à l'ordre du régiment : Soldat Brave et Ardent, belle attitude devant l'ennemi.

Après une courte convalescence, vous remontez en première ligne.

Blessé une seconde fois le 20 Juillet 1918 à SAINT QUENTIN, on vous cite à nouveau à l'ordre du régiment : Soldat Brave et Ardent, belle conduite au feu.

Après cette simple énumération, on imagine les souffrances physiques et morales que vous avez dû subir et avec quelle bravoure vous avez su les surmonter. Je n'irai cependant pas jusqu'à dire comme CLEMENCEAU à la fin de la Grande Guerre, je cite : «Les anciens combattants ont des droits sur nous». Je ne le dirai pas, car ce qui était admissible dans la mentalité de l'époque, ne serait pas compris de la même façon aujourd'hui. A mon avis, notre époque a peut être un peu trop développé la notion de droit et un peu trop négligé celle de devoir. Alors je préférerais dire que tous les citoyens ont des devoirs envers leurs anciens combattants.

Cette distinction suprême que le Colonel RIQUET vient de vous épinglez sur la poitrine, après la Médaille Militaire décernée en 1987, font preuve de la reconnaissance de la Nation envers l'ancien combattant et honore l'homme Brave et Ardent que vous avez toujours été, au combat comme dans la vie de tous les jours.

Monsieur MAZALEYRAT, je vous adresse mes plus vives et respectueuses félicitations.»

HISTORIQUE DE LA LEGION D'HONNEUR

Ordre national français créé par Bonaparte en 1802. "L'unique décoration de la Légion d'Honneur, avec l'universalité de son application, est le type même de l'égalité. Cette institution met sur le même rang le prince, le maréchal et le tambour". (Napoléon).

Après les premières distributions faites par Napoléon dans l'église des Invalides le 15 juillet 1804, on comptait 11.656 légionnaires. Leur nombre ne cesse d'augmenter, atteignant 121.000 en 1923, 205.000 en 1946 et 317.000 en 1965.

Voulant réhausser le prestige de l'Ordre, le Général de Gaulle décida par décret du 28 Novembre 1962 d'en rénover l'organisation. En dehors des titres exceptionnels du temps de guerre, les conditions demandées pour toute proposition ont été rendues plus exigeantes (pour être admis il faut justifier de vingt ou vingt cinq ans de service public ou d'activités professionnelles assortis de mérites éminents).

Les grades de la Légion d'Honneur sont au nombre de cinq : Chevalier, Officier, Commandeur, Grand Officier, Grand-Croix.

Le décret de 1962 précise que le nombre de légionnaires sera ramené par étape à 125.000 dont 75 Grands-Croix, 250 Grands Officiers, 1250 Commandeurs, 10.000 Officiers et 113.425 Chevaliers (il était encore de 279.000 en 1976).

SIVOM POUR L'AMENAGEMENT DU CANTON DE LUSIGNAN

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) est un organisme de coopération regroupant les neuf communes du canton de Lusignan.

Une équipe de onze permanents assure l'ensemble des tâches confiées au SIVOM.

*** Administration - Services techniques - (Place du Bail) :**

Tél. 49.43.31.94

- M. Philippe SOUCHE : Technicien
- Mme Sylvie BRANGER : Secrétaire

*** Développement touristique - Animation (Place du Bail) :**

Tél. 49.43.61.21

- Mme Annie CORNUAU : Animatrice, assistante technique

*** Ateliers (route de Vivonne) : Tél. 49.43.60.13**

- Messieurs Yves AYRAULT, Rémy BOURDON, Daniel DALLAY, Rémy GUIGNE, Joël TEXIER, Patrick TEXIER, Francis ROUX, Michel BRUNET : entretien de la voirie et collecte des déchets.

Créé par les communes pour les communes, le SIVOM peut différencier trois types d'actions :

SERVICE AUX COMMUNES :

Ce sont pour l'essentiel des services techniques.

- Collecte des déchets ménagers,
- Entretien de la voirie communale.

Projet 1991 : Mise en place, dans les hameaux, de bacs roulants destinés à recevoir les déchets.

SERVICE AUX HABITANTS :

. Information, «loisirs, tourisme» en liaison avec le centre information jeunesse et le syndicat d'initiative.

. Soutien à la vie associative : les associations pour le montage de leurs projets, peuvent bénéficier d'une aide technique et de conseils.

. Collecte sélective de déchets.

Projets 1991 : Construction d'une déchetterie, lieu clos et gardé où les habitants pourront se débarrasser de leurs déchets, à condition de les avoir préalablement triés (verre, ferrailles, papiers...)

ACTIONS CANTONALES DE DEVELOPPEMENT :

O.P.A.H. : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Le SIVOM est maître d'ouvrage de cette procédure qui va s'étaler sur quatre années à compter de 1991.

ACCUEIL D'ENTREPRISES : Le SIVOM possède sur la commune de Coulombiers une zone destinée à l'accueil d'entreprises à vocation industrielle.

AIDE A LA FORMATION : Le SIVOM participe financièrement aux dispositifs mis en place sur le canton en matière d'aide à la formation et à l'insertion professionnelle :

* **P.A.I.O.** : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation.

* **M.I.F.** : Mission d'Information sur la Formation.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE : Un programme pluriannuel d'actions de développement touristique est en cours d'élaboration suite à une étude complète réalisée en 1990. Première étape : mise en place d'une signalisation des sites touristiques en 1991.

L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H.)

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est une action concertée, réalisée par :

- . la collectivité,
- . l'Etat,
- . l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

L'OPAH a pour objectifs :

- . de préserver et d'améliorer le patrimoine immobilier,
- . d'assurer sur place le maintien des populations les plus modestes ou les plus fragiles (ex : personnes âgées),
- . de favoriser par des actions d'accompagnement la création d'un environnement de qualité,
- . de développer à l'échelon intercommunal une volonté commune de développement et d'aménagement du cadre de vie.

L'OPAH se déroule chronologiquement en trois phases successives :

1°) L'étude de la réalisation d'une durée de 8 à 10 mois :

- Elle est confiée par la collectivité à un organisme spécialisé pour dresser un diagnostic de la zone étudiée et proposer un programme d'actions d'accompagnement.

- Elle établit un inventaire très large de la situation existante dans de nombreux domaines (état du bâti, niveau du confort, statut des occupants, vacance, besoin en logements, démographie, situation économique, niveau des équipements et des services, analyse urbaine, typologie du patrimoine...).

- Ce travail est réalisé en concertation avec les élus et en réalisation avec des interlocuteurs privilégiés (organismes HLM, banques, chambre des métiers...).

- L'analyse de la situation existante conduit le bureau d'études à proposer un programme d'actions d'accompagnement qui répond aux besoins des particuliers en matière d'habitat et encourage leurs initiatives.

2°) La Convention :

- C'est un document programmé, un acte d'engagement contractuel passé entre la collectivité, l'Etat et l'ANAH.

- Elle indique le marché prévisionnel des logements à réhabiliter et les enveloppes de crédits à réserver pour permettre d'atteindre les objectifs annoncés.

- Elle détermine précisément les actions d'accompagnement qui sont engagées et le calendrier de réalisation.

- Elle précise le rôle de l'équipe qui sera chargée, pendant la phase réalisation, de suivre l'opération tant auprès des élus que des particuliers.

- Les actions d'accompagnement marquent la volonté des collectivités de s'engager dans l'opération aux côtés des particuliers pour soutenir leurs actions.

- L'OPAH doit constituer une priorité pour la politique communale, et des moyens financiers doivent y être consacrés.

3°) Le suivi animation :

- C'est la phase opérationnelle de l'opération, elle dure 3 ans à compter de la signature de la convention.

- Une équipe d'animation sur le terrain apporte aux habitants et aux élus une assistance dans les domaines administratifs, techniques et financiers.

- L'organisme chargé de cette mission doit :

- * organiser des actions d'information pour les particuliers,
- * animer les milieux professionnels du bâtiment,
- * promouvoir des opérations,
- * assurer le suivi de la consommation des crédits,
- * assurer le respect des objectifs fixés par la convention.

En ce qui concerne l'OPAH entreprise sur le canton de Lusignan, c'est le SIVOM qui est maître d'ouvrage de cette procédure.

La phase d'étude confiée à l'Agence Technique Départementale a été lancée le 14 décembre 1990. Son coût est évalué à 178.000 Frs subventionné à hauteur de 30 % par l'Etat. La somme restante sera prise en charge et répartie entre les neuf communes adhérentes du canton.

Ce travail d'étude sera réalisé selon la chronologie suivante:

- . En janvier, réalisation en mairie du recensement du parc de logements (particulier, locatif, vacant).
- . En février, concertation et amorce du travail d'accompagnement.
- . En avril, enquête sur le terrain.
- . En mai, présentation des résultats dans les différentes communes, discussion sur les actions d'accompagnement.
- . En juin, réunion de concertation entre les membres du SIVOM et l'ATD.
- . En septembre, rendu final de l'Etude.

Nous souhaitons que le meilleur accueil soit réservé aux personnes chargées du travail d'étude et plus particulièrement à celles qui assureront les enquêtes sur le terrain.

A PROPOS DES ORDURES MENAGERES

La collecte et l'élimination des déchets ménagers posent déjà et vont poser d'importants problèmes à nos collectivités locales dans un avenir très proche.

3500 tonnes sont collectées sur le canton et ce tonnage croît rapidement d'année en année.

Actuellement collectées en sacs, les ordures sont acheminées vers la décharge contrôlée d'EXOUDUN dans les Deux-Sèvres. Malheureusement, cette décharge va arriver à saturation d'ici deux ans environ.

Les élus du SIVOM ont eu à réfléchir sur les moyens à mettre en oeuvre pour que le prix de la collecte ne devienne pas excessif.

C'est ainsi qu'il a été décidé de mettre en place le ramassage par container (dans un premier temps dans les villages et les fermes isolées seulement) afin de diminuer les temps de travail du personnel et d'emploi de la benne.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les containers seront mis ou sur le point d'être mis en place. Ces emplacements seront provisoires au début et pourront être déplacés en concertation avec les usagers concernés.

Nous sommes conscients que la modification envisagée pourra créer une certaine gêne pour quelques uns. Il faudra faire un déplacement plus ou moins long pour déposer son sac d'ordures dans le container.

Par contre, vous n'aurez plus à vous soucier du jour de ramassage. A chaque heure du jour ou de la nuit, vous pourrez vous débarrasser de vos ordures, vous n'aurez plus à les conserver (quelquefois près de 3 semaines) chez vous.

L'objectif global reste de maintenir un service optimum au meilleur coût.

Pour cela, nous comptons sur la bonne volonté de tous :

- . Pour adopter cette nouvelle technique de ramassage,
- . Pour éviter l'augmentation du volume collecté en triant vos déchets.

Pour le verre, des bacs «spécial verre» sont à votre disposition à différents endroits dans le bourg. Leur nombre va être augmenté, car bien que vidés une fois par quinzaine, certains «débordent» rapidement.

Nous vous recommandons cependant instamment de mettre tous vos verres (bouteilles, bocaux) dans les bacs et de ne pas les déposer au pied ; cela fait désordre et peut en outre être dangereux.

Le papier et les cartons, triés, peuvent être revendus à des récupérateurs, mais sont aussi de bons combustibles dans la cheminée.

Les déchets de jardins quant à eux, ne sont pas des ordures ménagères et doivent être recyclés sur place.

Le SIVOM étudie actuellement un projet de déchetterie qui pourrait faciliter grandement le tri et la récupération de certains déchets.

LES CANTONS DE LUSIGNAN-VOUILLE SE MOBILISENT POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

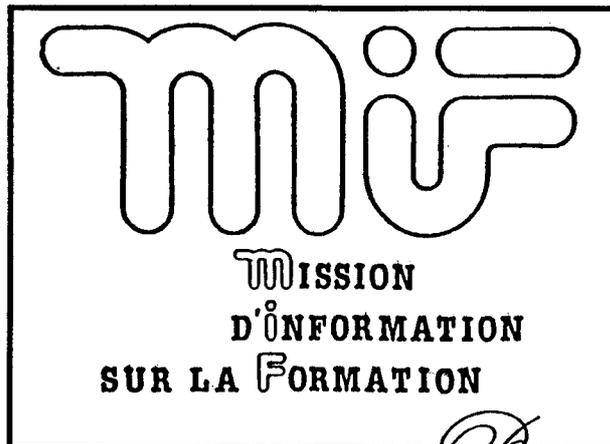
En effet, en deux ans, on a vu la naissance de trois services en faveur de la Formation Professionnelle :

* Très récemment la Mission d'Information sur la Formation qui a pour rôle d'informer sur les différentes possibilités de formation en direction des demandeurs d'emploi, des salariés, chefs d'entreprises...

* Il y a un an, la Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans.

Elle a pour rôle d'accueillir, d'écouter et d'aider les jeunes en matière d'orientation professionnelle et de formation.

* Enfin, l'**Atelier Pédagogique Personnalisé** qui offre des possibilités de formation ou de complément de formation en fonction du projet professionnel envisagé.



Pays Méluisin

La Mission d'Information sur la Formation est un nouveau service gratuit, ouvert à tous les publics intéressés par la formation professionnelle.

Pour accéder à un emploi ou pour évoluer sur son poste de travail, la formation professionnelle est un outil qui doit vous permettre d'aller de l'avant et de suivre les modifications qui interviennent dans l'exécution des métiers.

La M.I.F. se propose de vous aider à construire votre projet professionnel en vous informant, en vous conseillant, en vous aidant à trouver les partenaires qui vous permettront de réaliser ce projet.

Nous assurons un accompagnement individuel pour tenir compte de la spécificité de votre situation.

Par des relations permanentes avec les acteurs locaux de la formation professionnelle, nous pouvons vous informer sur les mesures spécifiques et sur les actions de formation accessibles localement ou sur un Territoire plus étendu Régional ou National.

Pour mener à bien notre Mission d'Information, nous développons des réseaux de communication et envisageons de diffuser régulièrement un bulletin permettant de toucher le plus large public possible.

Localement, des intermédiaires, secrétaires de Mairie, travailleurs sociaux, associations diverses, peuvent assurer une première information et nous mettre en relation avec les intéressés.

Notre stratégie locale, sur les trois cantons de Lusignan, Vivonne et Vouillé, devrait permettre d'appréhender les problèmes d'emploi et les formations nécessaires pour y remédier.

Nous nous ferons l'écho des besoins locaux auprès des décideurs qui pourront éventuellement mettre en place des formations en conséquence.

La formation professionnelle doit être considérée comme un atout pour gérer son emploi et son projet professionnel ; nous sommes à votre disposition pour le mener à bien.

Une adresse : **MIF en Pays Méluisin**
Centre André Léo
Place du Bail - 86600 LUSIGNAN

Un numéro de téléphone : **49.43.69.20**

P.A.I.O.

**LA PERMANENCE D'ACCUEIL,
D'INFORMATION
ET D'ORIENTATION VOUILLE-
LUSIGNAN A UN AN.**

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DU CANTON DE VOUILLE A CREE UNE P.A.I.O. AYANT POUR OBJECTIF DE PERMETTRE AUX JEUNES CHOMEURS DE CANTONS RURAUX DE BENEFICIER D'UN ACCUEIL, D'INFORMATIONS ET DE CONSEILS EN TERME DE FORMATIONS, D'ORIENTATIONS PROFESSIONNELLES.

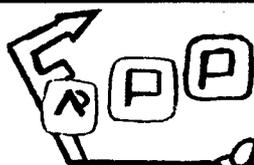
160 JEUNES ONT CONTACTE LA P.A.I.O.

PARMI CES 160 JEUNES, ON DENOMBRE 110 JEUNES FEMMES.

LA P.A.I.O. EST ANIMEE PAR BEATRICE CHARRIER ET ANNIE VER-CRAENE QUI ASSURENT LE SUIVI DES JEUNES ENGAGES DANS LE CREDIT FORMATION INDIVIDUALISE, ACTIONS DE FORMATION EN DIRECTION DES JEUNES SANS QUALIFICATION.

ILS SONT ACTUELLEMENT 56.

POUR CONTACTER LES DEUX ANIMATRICES, IL FAUT TELEPHONER AU **49.51.82.75** ET UN RENDEZ-VOUS POURRA VOUS ETRE PROPOSE.



Atelier pédagogique personnalisé

A.P.P. : Centre André LEO (les promenades) - 86600 LUSIGNAN

TEL. 49.43.71.39

AGREMENT REGIONAL
FORMATION PROFESSIONNELLE

* Ouvert depuis le 1er janvier 1989 et installé dans les locaux du Centre André Léo, mis à disposition par la mairie de Lusignan, l'APP propose à toute personne, demandeur d'emploi ou salarié, un soutien pédagogique d'une centaine d'heures pour tout besoin de formation professionnelle.

Ces formations à la carte non rémunérées sont gratuites pour les demandeurs d'emploi.

DOMAINES DE FORMATION TRAITES PAR L'APP DE LUSIGNAN

- Expression écrite (tous niveaux)
- Expression orale et communication en vue d'une recherche d'emploi
- Maths (jusqu'à niveau IV)
- Atelier de raisonnement logique
- Législation du travail et droit administratif
- Monde actuel et histoire contemporaine
- Technologies professionnelles (secrétariat, domaine sanitaire et social, cuisine)
- Informatique (initiation au langage machine et logiciel WORKS logiciel multiplan 4)
- Dactylo (azerticiel)
- Comptabilité - gestion
- Anglais parlé et écrit (niveau débutant et perfectionnement)

***Des formations SOUPLES
et PERSONNALISEES
pour compléter
vos connaissances***



CENTRE DE FORMATION DE LA FORET (Structure Support de l'A.P.P.)

Créé en 1982 à la suite d'une réflexion menée en commun par un groupe de travailleurs sociaux, d'enseignants, de responsables associatifs locaux, le Centre de Formation propose, gère et anime des stages de formation professionnelle à temps plein, agréés par l'Etat et rémunérés pour les stagiaires. Il bénéficie à l'heure actuelle du soutien actif des collectivités locales. Il mène ses actions dans les locaux de la Forêt, qui sont propriété du SIVOM.

LE CENTRE DE FORMATION DE LA FORET, c'est :

**** Un dispositif de formation local, reconnu au niveau régional :** Le Centre accueille des jeunes de tout le département. Toutes ses formations ont le label «Crédit Formation».

**** Une structure de formation au service des besoins locaux :** Sur 132 stagiaires accueillis en 1989, 65 étaient du canton de Lusignan.

**** Des formations de tous niveaux dans plusieurs domaines, validées par diplômes ou jury de professionnels**

- . orientation, remise à niveau, élaboration de projets professionnels,
- . préparation et qualification dans les métiers :
 - de l'hôtellerie, du service
 - de l'aide aux personnes (sanitaire et social)
 - de la cuisine.

**** Des actions expérimentales s'adressant à des jeunes ayant besoin d'un soutien particulier.**

**** Une équipe de formation stable, d'une douzaine de personnes, au service de tous les publics.**

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Muriel GUILLOT ou Pierre CAZAUX-RIBERE
Daniel BELLU (Responsable Pédagogique).

Saint-Sauvant - 86600 LUSIGNAN - Tél. 49.59.71.37

Label «CREDIT FORMATION» de la Délégation Régionale à la Formation Professionnelle.

L'ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.)

L'association a pour but d'apporter une aide matérielle et morale à ceux ou celles qui éprouvent des difficultés pour assurer les tâches de la vie quotidienne : familles, personnes âgées, handicapés.

Pour cela, elle dispose de plusieurs services.

Son action s'étend sur les neuf communes du canton.

AIDES FAMILIALES

Trois aides familiales exercent leurs activités sur l'ensemble du canton. Ce sont de jeunes femmes qui ont suivi une formation spécialisée et sont titulaires d'un diplôme national, de plus, elles suivent une formation continue. Elles peuvent intervenir en cas de maladie, surcharge familiale, grossesse pathologique, ou à la demande d'un organisme social. Lorsque seules des tâches matérielles sont nécessaires, il peut être fait appel à une Auxiliaire Familiale.

La responsables des Aides et Auxiliaires Familiales est : Madame PIN Marie-Claude -
Route de Vivonne à LUSIGNAN
Tél. 49.43.31.95

AIDES MENAGERES

Les aides ménagères sont recrutées dans chaque commune. Elles aussi suivent des cycles de formation. Leur rôle est très important pour assurer le maintien à domicile de personnes âgées plus ou moins handicapées et souvent en proie à la solitude ; elles peuvent, par leur action, retarder une hospitalisation ou, si celle-ci a eu lieu, hâter le retour à domicile.

Elles apportent un soutien moral et une aide pour les travaux domestiques.

La responsable cantonale est : Madame BESSON Claude - Rue Notre Dame à LUSIGNAN - Tél. 49.33.31.45

Il y a une responsable dans chaque commune.

Pour JAZENEUIL : Madame BALOGE Madeleine - Les Chatres - Tél. 49.53.50.26.

AUXILIAIRES DE SOINS

Les auxiliaires de soins apportent un complément aux soins infirmiers des personnes âgées; elles travaillent sous le contrôle d'infirmières. Ce sont des aides ménagères qui ont suivi une formation spéciale ; l'une d'elle a acquis le diplôme d'aide soignante.

La responsable est : Madame RIQUET Jean-Claude à CELLE L'EVESCAULT.

AUXILIAIRES DE VIE :

Elles apportent une aide aux handicapés physiques, quel que soit leur âge, pour le lever, le coucher, la toilette, les déplacements, etc...

Leur recrutement et leur formation sont les mêmes que pour les auxiliaires de soins et la responsable est Madame RIQUET Jean-Claude.

Pour bénéficier de l'aide d'une travailleuse, il faut s'adresser à la responsable qui fournira les renseignements nécessaires à la constitution du dossier ; un certificat médical sera la plupart du temps nécessaire ; les heures de travail peuvent être en partie prises en charge par une caisse dont dépend le demandeur. Ce peut être selon les cas : la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la Direction des Interventions Sanitaires et Sociales, différentes caisses de retraite, etc...

L'association est gérée par un conseil d'administration au sein duquel est élu un bureau.

Les membres du bureau sont :

Présidente :

. Madame LE GUENNEC - Venours - Tél. 49.43.93.42

Vice-Présidents :

. Madame BEAUCHAMP Antoinette - La Garnaudière - ROUILLE
Tél. 49.43.91.24

. Monsieur JADAS-HECART Julien - 30 rue des Châteliers -
LUSIGNAN - Tél. 49.43.37.10

Secrétaire :

. Madame RUAULT - 36, route de Poitiers - LUSIGNAN -
Tél. 49.43.31.86

Trésorier :

. Monsieur BERTIN Georges - Rue Enjambes - LUSIGNAN -
Tél. 49.43.60.47

**La Présidente,
Madame LE GUENNEC**

LE CENTRE AERE

Le centre aéré a accueilli en été 1990, sous la présidence de M. BALLU Patrick, et la direction de Melle MOINOT Nathalie, 26 enfants de Jazeneuil.

Sur la totalité du canton, il y a eu 2880 journées enfants (1843 en 1989).

Pour les «pré-ados», 4 camps ont été organisés par le centre aéré : Marais Poitevin, plongée sous marine, deux camps d'équitation, et deux camps avec les FRANCAS : voile et nature.

En 1991, le centre devrait ouvrir en juillet et août, et continuer les mercredis après-midi à LUSIGNAN. Les camps ne sont pas encore définis.

M. RENO

LES MOULINS A JAZENEUIL

Il y a toujours eu un halo de rêve attaché au nom de Moulin... est-ce le bruit du vent qui bruisse dans les ailes, ou celui de l'eau qui claque sur les aubes de la roue ?...

Jazeneuil connaît ces deux sortes de Moulin : A la Quinterie, il y aurait eu un Moulin à vent... Mais la situation de notre village sur les bords de la Vonne lui valurent surtout des Moulins mis en mouvement par les eaux.

Ils s'en comptent cinq : le Moulin de Jarnezay, le Moulin Neuf, le Moulin du Pont, Montgoulin, le Moulin de la Vaudebreuil.

* **Le Moulin de la Vaudebreuil** : 1405, fief de la Vaudebreuil, ancien fief relevé de la Chatellerie de Lusignan (cf dictionnaire topographique de la Vienne de REDET) fut un des premiers à s'arrêter, puis il fut démolit, témoins de son passé : le canal, des traces du fief, un vestige de chaussée, des morceaux de meules servant de pierres pour atteindre les passerelles, un emplacement très bosselé (il était situé à la droite des passerelles côté Basse Vallée la Gaucherie).

* **Le Moulin du Pont** : 1604, fief de Mauprié (cf REDET...) situé près du pont au centre de Jazeneuil aux alentours de l'ancienne salle des fêtes devenue le local où se range le matériel municipal ; arrêté lui aussi depuis fort longtemps car comme celui de la Vaudebreuil, personne dans le village ne se souvient avoir entendu parler de son activité.

* **Le Moulin Neuf** : 1604, fief de Mauprié (cf REDET) situé au-delà «des Barrières», il a appartenu à la famille Gaillard au temps où Monsieur Alfred MARTIN (oncle de notre Monsieur Henri MARTIN, père de Monsieur Raymond MARTIN des Hautes Vignes) y était meunier vers 1900. Le Moulin s'est arrêté vers 1914 et devint par la suite une habitation où demeurèrent Monsieur et Madame SAVARY (Madame Odette FRUCHARD née SAVARY y naquit et y vécut jusqu'à neuf ans...) puis la famille RAMEAU. Après quoi, il tomba en ruine, on en récupéra les pierres... il n'en reste plus guère de traces sauf l'emplacement et des morceaux de meules.

* **Le Moulin de Jarnezay**, 1604, fief de Mauprié, sur la route de Curzay, il reste très remarquable, avant 1900 Monsieur Charles MARTIN, père de Monsieur Henri MARTIN y était meunier, il quitta ce moulin entre 1902 et 1906, c'est Monsieur et Madame BARBARIN qui lui succédèrent. En 1921, Monsieur BARBARIN partit comme meunier au Moulin de Payré sur Curzay, et à partir de ce moment là, la farine ne se fit plus à Jarnezay.

Monsieur et Madame BILLAUD y prirent la place comme agriculteurs puis leur gendre Monsieur JOUNEAU, quand la famille JOUNEAU partit en 1938 à la Poignière, c'est Monsieur et Madame BERLAND qui prirent la suite, le père BILLAUD restant avec eux (pour la petite histoire, Madame BARBARIN et Madame BERLAND étaient des BILLAUD). Vers 1957, le Moulin passa à Monsieur et Madame Marcel ALFRED, toujours comme agriculteurs, ils l'achetèrent quelques années après, et continuent avec toute leur famille à l'habiter.

* **Le Moulin de Montgoulin** :

cf REDET Mongoulain 1486 fief de la Pouterrières
Mongoullin 1604 fief de Mauprié
Montgoulins 1655 Commanderie de la Roche.

Le Moulin appartenait à la famille GENDREAU (père de Madame RIQUET et de Monsieur GENDREAU) quand Monsieur Charles MARTIN y vint comme meunier.

Quand Charles MARTIN partit à la guerre de 1914, sa famille continua à l'habiter, mais le Moulin s'arrêta.

En 1933, Monsieur BERNARD, beau-frère de Monsieur MARTIN le reprit et le fit tourner, et Monsieur GENDREAU y fit de grosses réparations dont l'arbre de la roue avec un chêne venant des près de Montgoulin aux mensurations impressionnantes nous raconte Monsieur MARTIN.

En 1936, Monsieur et Madame DEVANNE s'y installèrent et firent tourner le Moulin jusqu'en 1954.

Nous sommes allés en petit groupe voir Monsieur et Madame DEVANNE pour leur demander de nous raconter les souvenirs de leur vie de meunier à Montgoulin et de nous expliquer la marche d'un moulin.

Nous les remercions très vivement de leur accueil et de tous les détails passionnants qu'ils nous ont expliqués ; Monsieur Roland DEVANNE leur fils, a accepté de faire l'article suivant, appuyé de croquis explicatifs et nous lui en sommes très reconnaissants.

Montgoulin a été le dernier moulin en marche à Jazeneuil, beaucoup s'en souviennent encore, les deux mulets que l'on attelait à la mue pour porter les sacs au Moulin, puis quand le chemin devenait trop étroit, l'ont dételait, et la mule continuait, les sacs chargés sur son dos...

Pendant la guerre, la brouette remplaça la mule. Monsieur DEVANNE partit à la guerre, puis prisonnier, ce fut Madame DEVANNE qui, courageusement, continua à faire marcher le moulin, la population de Jazeneuil lui garde toute son admiration et sa reconnaissance. Grâce au Moulin et aux fours que l'on chauffait, il y avait encore du bon pain à Jazeneuil.

(Merci à tous ceux qui ont fourni si aimablement des renseignements pour écrire ces lignes, il y aurait encore beaucoup à dire... et ceux qui ont des souvenirs à ajouter seraient bien aimables de nous en faire part. Merci).

Mme Monique DE CLERCQ

LES MOULINS DE LA VONNE

I - HISTORIQUE

La polyculture régionale, l'élevage très diversifié, l'utilisation des céréales produites localement et la présence de rivières aux cours d'eau réguliers, justifient l'existence des moulins à aubes.

Peu de documents font état de leur origine. Les plus anciens dateraient du 16ème siècle, les plus récents du siècle dernier.

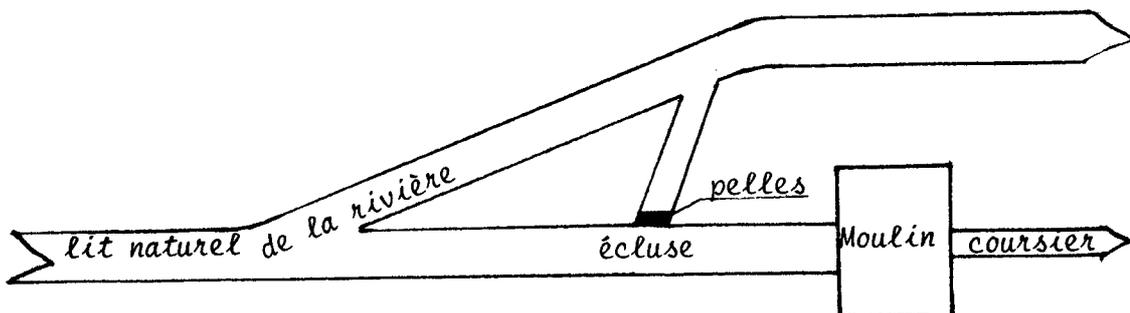
Ils sont nés discrètement au bord des ruisseaux, et ils s'en vont de même avec beaucoup de modestie.

Il n'existe pas de documents aux archives de Poitiers sur le moulin de Montgoulin, ni en librairie non plus.

II - DESCRIPTION

* L'environnement du Moulin :

Pour constituer une réserve d'eau suffisante, la première opération consistait à dévier tout ou partie du cours d'eau principal par un canal artificiel.



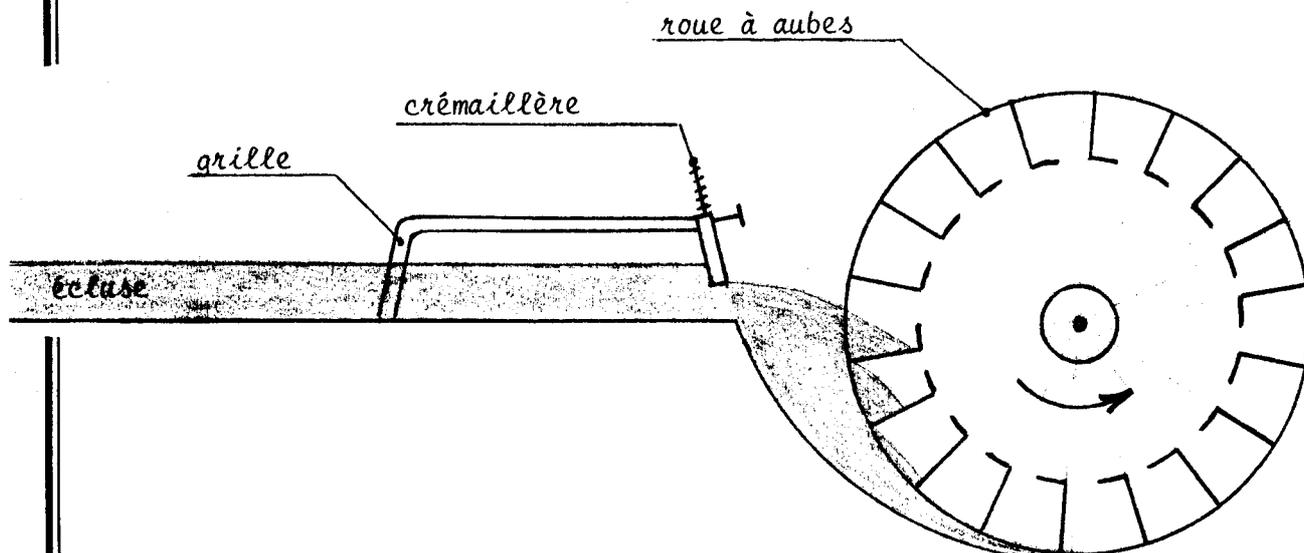
Un vocabulaire technique local accompagne chaque élément qui entoure le moulin.

La réserve d'eau porte le nom «d'écluse». Pour réguler le débit de la rivière en cas de crue ou d'abondance d'eau, des «pelles» permettent de reconduire vers le lit principal le trop plein.

L'eau utilisée par le moulin en fonctionnement s'évacue par le «coursier».

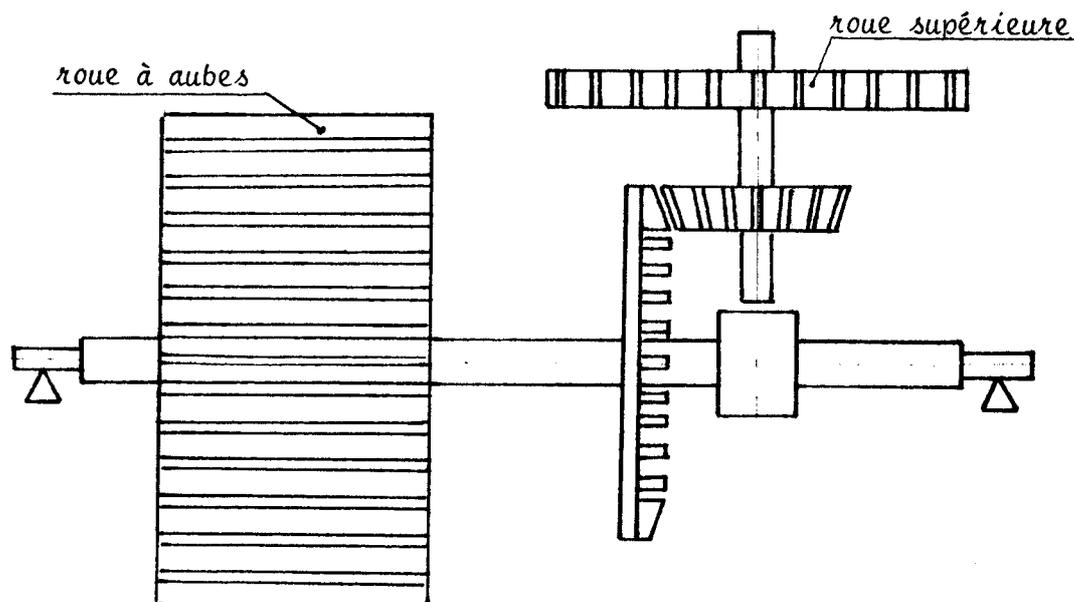
* L'élément moteur du Moulin :

Pour actionner le moulin, la partie la plus grande et la plus impressionnante est la roue à aubes de 4 à 5 mètres de diamètre environ.



Le bois est le matériau principal. Pour protéger la roue contre les bûches, les branches et même les troncs d'arbres, une grille permet de filtrer l'eau en amont, ensuite une vanne toujours en bois peut être manoeuvrée par l'intermédiaire d'une manivelle et d'une crémaillère, l'eau libérée tombe sur les aubes et met la roue en mouvement. Elle ne tourne qu'à quelques tours par minute.

*** Le mécanisme d'entraînement :**



La roue à aubes tournant lentement, tout est multiplication ou réduction de vitesse par engrenage métal sur bois avec transformation de mouvement de rotation horizontal en mouvement vertical.

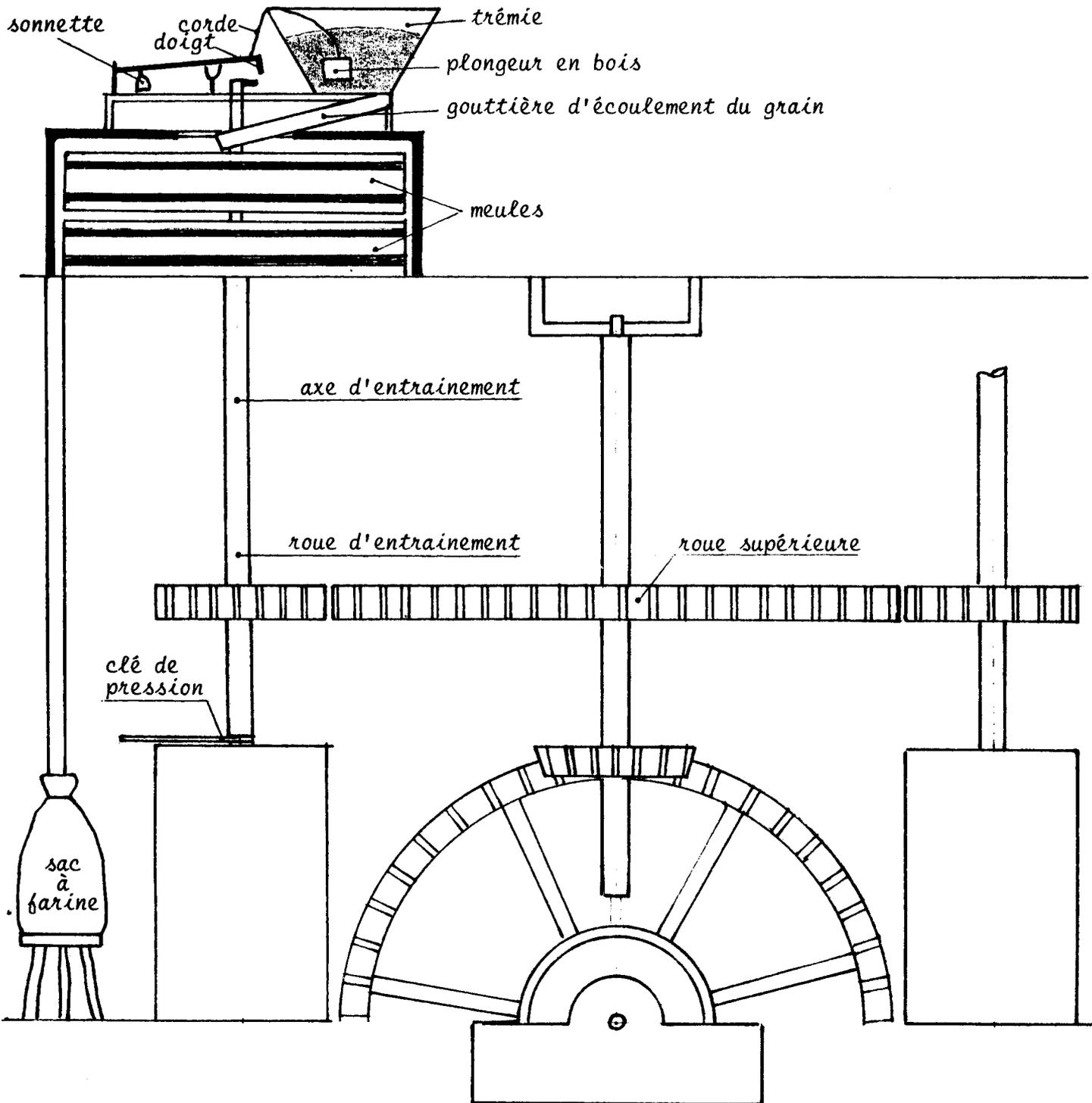
Les grandes roues sont porteuses de dents amovibles faites dans un bois régional très dur, le «cormier».

*** L'entraînement des meules :**

Deux meules horizontales superposées de plusieurs tonnes écrasent le grain qui arrive au centre de la meule supérieure par l'intermédiaire d'une gouttière continuellement secouée par une roue crantée entraînée par l'axe moteur.

Pour bien comprendre, il faut voir la meule inférieure fixe, la meule supérieure mobile et animée par l'axe d'entraînement.

La pression de la meule supérieure est réglée par une clé à la base de l'axe qui permet de visser ou dévisser un gros écrou qui peut soulever l'ensemble axe et meule supérieure.



*** La distribution du grain :**

Le grain est versé dans la trémie (1 sac environ). Il s'écoule dans la gouttière grâce à son oscillation permanente.

Un système très ingénieux permet d'avertir le meunier qu'il faut intervenir si la trémie est vide.

Un axe métallique, une sonnette, une corde et un morceau de bois, voilà tout le système avertisseur.

Quand il n'y a plus de grain, le morceau de bois n'est plus entraîné vers le fond de la trémie. La sonnette et son axe métallique plus lourds tombent vers le bas, un doigt en rotation sur l'axe d'entraînement agite alors l'ensemble. La sonnette rappelle qu'une intervention est nécessaire.

Comment ont été calculées les dimensions du plongeur en bois ? Personne ne sait, mais il a tellement servi que la patine révèle son grand âge.

La farine tombe toujours au même endroit. Un conduit en forme de cheminée, un sac attaché à son extrémité, et voilà comment un sac de blé au premier étage se retrouve farine au rez-de-chaussée.

III - LA VIE QUOTIDIENNE AU MOULIN :

Elle varie beaucoup en fonction des saisons car le travail du moulin est insuffisant pour faire vivre une famille.

Lorsque la période est favorable en eau, le meunier rythme le fonctionnement au gré de la demande ou de ses autres activités.

Quand l'été réduit le niveau de la rivière, c'est en fonction de la réserve d'eau que tourne le moulin. Souvent très tôt le matin, et aussi tard le soir, avec des arrêts fréquents en attendant que l'écluse refasse ses réserves.

Le grain est manipulé dans des grands sacs à dos d'homme (ou de femme à certaine période difficile).

Le va et vient des «carrioles» apportant les sacs ou chargées de farine, donne de la vie au moulin. On échange les nouvelles, nous ne sommes pas encore à l'époque de la télévision.

De nos jours, les moulins à vent perdent leurs ailes, les moulins à eau leur roue à aubes. L'heure de la retraite a sonné. Le ronronnement de tous ces engrenages rythmé par le clapotis de l'eau a cessé mais le souvenir reste encore dans les mémoires. Pour combien de temps ?

Roland DEVANNE

CALENDRIER DE NOS MANIFESTATIONS

- 2 Février 1991** : Soirée crêpes «Ol tait d'aut fé»
- 16 Février 1991** : Soirée dansante des Donneurs de Sang
- 22 Mars 1991** : Réunion débat sur les relations adolescents adultes avec le Docteur MARCELLI.
- 7 Avril 1991** : Course mob cross (championnat France) à Coulombiers Moto Club Jazeneuillais.
- 8 Mai 1991** : Tournoi football en sixte - Jazeneuil Football Club.
- 11 - 12 Mai 1991** : Fête HISTRA (Histoire et traditions)
- En Juin 1991** : Tournoi de tennis - NAAJA
- 7 Juillet 1991** : Fête nationale avec concours de boules
- 28 Juillet 1991** : Kermesse paroissiale
- 14 Août 1991** : Feu d'artifice sur le chevet de l'église
- 15 Août 1991** : . Réception d'un groupe de randonneurs de Parthenay autour d'un vin d'honneur à 11 H 30
- . 4èmes Jazeneuillades (jeux de plein air) Jazeneuil Football Club - NAAJA et ACPG
- 16 Novembre 1991** : Soirée «choucroute» - Association des Parents d'Elèves
- 7 Décembre 1991** : Repas d'"Ol' tait d'Aut fé"
- 15 Décembre 1991** : Arbre de Noël - Association des Parents d'Elèves
- 11 Janvier 1992** : Théâtre Populaire Pictave - Association des Parents d'Elèves.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Présidents d'honneur	Rémy VIERFOND Joseph PASQUIER Régine PAPET
Président	Patrice DESVIGNE
Vice-Présidents	Robert ENARD Jean-Pierre HUT
Secrétaire	Marthe BEAUCHAMP
Secrétaires Adjoints	Marie-Christine SIROT Jean-Jacques VIAUD
Trésoriers	Liliane DUGLEUX Hubert DELAVault
Commissaire aux Comptes	Jean GAILLARD

L'année 1990 a permis la réalisation d'une première dans la Vienne, malheureusement insuffisamment médiatisée : une collecte de plasmaphérèse à Jazeneuil, indépendante d'une collecte de sang total. Le Centre de Transfusion Sanguine de Poitiers avait, ce jour là (le 30.4.90) envoyé les machines capables de séparer le liquide (plasma) du solide (cellules) à partir du sang total prélevé au donneur.

Il fallait une heure par donneur volontaire. L'expérience ne concernait donc que douze personnes maximales dans la journée. Douze personnes qu'il faut remercier, alors que d'autres seront un jour sollicitées pour renouveler l'expérience.

Il faut, à notre Association, rester à l'écoute des nouveautés et de la recherche, dont l'Union Départementale et le CTS nous tiennent au courant. Nous devons poursuivre notre effort de présence et d'écoute à l'occasion de l'Assemblée Générale départementale qui a eu lieu cette année le 17 mars. Je pense que l'Union départementale compte sur notre présence comme elle nous l'a rappelé.

L'activité de l'association a été marquée par une soirée dansante, par notre assemblée générale suivie d'un buffet campagnard, et par la participation de l'Association à une soirée au spectacle du Puy du Fou. L'assemblée générale a permis une démonstration saisissante d'hypnose, qui a eu le mérite de montrer à chacun cette réalité méconnue et peut-être insuffisamment utilisée. En tout cas, je souhaite que cette soirée ait été passionnante pour tous.

L'Association organise plusieurs soirées en 1991 :

- **Le 16 Février**, à Jazeneuil, soirée dansante

- Le 6 Avril , Assemblée Générale débutant vers 19 H 45 suivie d'une remise de diplômes et clôturée par un buffet campagnard.

Vaccinations gratuites annuelles les derniers mardis d'avril, mai et juin 1991 :

- 30 Avril - 28 Mai - 25 Juin à Jazeneuil et à Curzay.

ASSOCIATION «OL TAIT D'AUT FE»

MOT DE NOTRE PRESIDENTE

JE REMERCIE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PERMIS GRACE A LEUR DEVOUEMENT ET LEUR SAVOIR FAIRE, UNE REUSSITE DANS TOUS LES SECTEURS DE L'ASSOCIATION LORS DES DIVERSES MANIFESTATIONS QUI ONT EU LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNEE.

ET PLUS PARTICULIEREMENT NOS JEUNES DANSEURS QUI ONT DONNE LE MEILLEUR D'EUX MEMES POUR REPRESENTER LA VIENNE AUX 3EME RENCONTRES INTERNATIONALES DE DANSES FOLKLORIQUES ENFANTINES DE ST MAIXENT.

MERCI A TOUS ET BRAVO A MES P'TITS PIRONS.

CHRISIANE LAURIN

REALISATIONS ET PROJETS DE L'ASSOCIATION 90 ET 91

JUILLET 90 :

Les 13 et 14 juillet à ST MAIXENT se sont déroulées les 3èmes Rencontres Internationales de Danses Folkloriques Infantines (R.I.F.E.).

Pendant ces deux jours, nos jeunes danseurs ont côtoyé près de 500 enfants venus de Grèce, d'Israël, Norvège, Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie et de différentes provinces de France telles que les Landes, le Pays Basque ; le COMTE de FOIX ainsi que l'Alsace, et pour représenter notre région pour la VENDEE le «NOUCH» des Sables d'Olonne, les Deux-Sèvres les «P'TITS CHAGNES» de St Maixent, la Vienne «LES P'TITS PIRONS» de Jazeneuil.

La bonne volonté et la simplicité de nos danseurs qui sont de purs amateurs ont été très appréciées des spectateurs. Une expérience que tous souhaitent renouveler.

SEPTEMBRE 90 :

Reprise des cours d'initiation à la danse folklorique pour les adultes et les enfants à la salle des fêtes.

Pour les enfants de 1ère année à partir de 6 ans : Le Mercredi après-midi de 17 H à 17 H 30.

Pour les enfants déjà confirmés : le Vendredi soir de 20 H à 20 H 30.

Pour les adultes : le Vendredi soir de 20 H 30 à 22 H.

Les cotisations restent à 30 Frs pour les adultes et 15 Frs pour les enfants de moins de 16 ans.

DECEMBRE 90 :

Le 8 Décembre, le souper préparé sous la direction de Mme MATTHIEU fut une complète réussite.

Mr FALLOURD de Sanxay a su nous amuser tout au long du souper avec ses chansons et ses histoires en patois.

FEVRIER 91 :

La veillée crêpes du 2 Février a eu pour animation la troupe de théâtre et les danseurs des deux groupes folkloriques.

MAI 91 :

Participation de tous les secteurs de l'associations à la fête HISTRA.

M. France COTTO

ORGANIGRAMME D'OL TAIT D'AUT FE

BUREAU :

Présidente	C. LAURIN
Trésorier	J. FRUCHARD
Secrétaire	M.F. COTTO

RESPONSABLES DES SECTEURS DE L'ASSOCIATION :

Traditions culinaires	: A. QUITTE	C. MORISSON
Danses folkloriques	: G. DELAVAUT	C. LAURIN
	pour les enfants	
	L. VIERFOND	pour les adultes
Théâtre Poitevin	: C. LAURIN	
Rédaction du Journal L'AGUIETTE	: M.F. COTTO	
Plantes Médicinales	: P. DESVIGNE	
Archéologie	: P. QUITTE	
Aboriculture	: R. VIERFOND	

JAZENEUIL FOOTBALL-CLUB

En ce début d'année 1991, le bulletin municipal permet au J.F.C. de présenter à tous ses membres et à la population de Jazeneuil ses meilleurs voeux et de broser un tableau de ses activités.

Lors de la saison 1989-1990, des difficultés sont apparues. L'équipe I s'est maintenue en 2ème division. L'équipe II, par manque d'effectif, n'a pu terminer son championnat.

Cette baisse d'effectif a contraint le J.F.C. à n'engager qu'une seule équipe pour la saison 90-91. Cette équipe évolue en 2ème division, et se trouve classée en dernière position de sa poule à mi-championnat.

Activités 1991 :

8 Mai	: Tournoi de Sixte
30 Juin	: Méchoui
14-15 Août	: Fête annuelle.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association regroupe les parents des enfants fréquentant l'école de Jazeneuil.

Son but est d'assurer le maintien de l'école de Jazeneuil, en particulier gérer le Restaurant Scolaire et Public.

Pour y parvenir, l'association se propose de prendre toute initiative, d'organiser toute activité propre à assurer le maintien de l'école et de par ce fait, venir en complémentarité des actions menées à l'intérieur de celle-ci.

Elles furent ces dernières années en nombre important, puisque notre école a vu naître une classe maternelle offrant aux tous petits leur premier contact avec la vie scolaire.

Puis ce fut pour accompagner cet évènement, la restructuration et le réaménagement à neuf de deux classes et la construction d'une nouvelle classe et d'une salle informatique.

Pour faire face aux nouvelles exigences de notre société, la municipalité a mis en place un service de ramassage scolaire. Celui-ci évite ainsi aux familles habitant les écarts de Jazeneuil, des déplacements répétés et contraignants pour leurs activités professionnelles, et ceci pour un prix modique.

Pour compléter l'efficacité de ce service, la municipalité assure également une garderie matin et soir.

Autant d'atouts qui, avec le Restaurant Scolaire et Public dont nous assurons la gestion, doivent faciliter la scolarisation sur Jazeneuil, des enfants de la commune.

N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès de la Mairie pour en connaître plus.

Pour en revenir à nos activités, voici en quelques lignes celles relatives au **Restaurant Scolaire et Public**.

- Elaboration des menus, commandes, rapports avec les fournisseurs, inventaire, comptabilité, surveillance des repas.

- Actuellement, les prix sont de 9 Frs pour les repas «Maternelle» - 12 Frs pour les repas «Primaire».

- Le restaurant public accueille régulièrement cinq à six personnes.

. Prix du repas :	27 Frs
vin :	3 Frs
café :	3 Frs

Le comité de gestion tient tout particulièrement à remercier les parents et personnes extérieures qui nous procurent gracieusement les excédents des légumes frais de leurs potagers au fil des saisons.

Nous organisons également un certain nombre de manifestations :

- **La soirée «Choucroute»** organisée le 3ème samedi du mois de Novembre. Qualité gastronomique et ambiance sont toujours au rendez-vous. Elle nous permet financièrement de maintenir des prix de cantine raisonnables.

- **L'arbre de Noël** avec le spectacle des enfants précédant la remise des cadeaux par le Père Noël.

- **La soirée théâtre** avec la troupe du Théâtre Populaire Pictave en Janvier. Un spectacle de qualité en milieu rural à ne pas manquer.

- **Le voyage** de fin d'année scolaire permettant à tous de se retrouver pour une nouvelle destination.

- Une nouveauté également cette année, avec l'organisation conjointe de l'association et des instituteurs d'une rencontre sur le thème de **l'apiculture**. Chaque enfant a su apprécier l'importance de cette activité et les abeilles, avec une exposition de matériel, de livres, un film vidéo et un commentaire passionné de nos apiculteurs mélusins, Monsieur et Madame COUSIN Gérard de Breuil - Lusignan.

La dégustation du miel quoique très mouvementée fut très appréciée et cet engouement montre l'intérêt que portent les enfants envers ce produit alliant la qualité gustative et les vertus innombrables.

Bonne année à tous et à bientôt à l'occasion de l'une ou l'autre de nos manifestations.

***** ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION :**

Président	: M. BILLEROT Thierry
Secrétaire	: Mme VEZIEN Héliette
Secrétaire Adjointe	: Mme FELIX Monique
Trésorière	: Mme BILLEROT Maryse
Trésorier Adjoint	: M. BEAULIEU Dominique
Membres C.A.	: Mme DELAVault Martine - Mr BAULOUEt Francis

Le Président, Thierry BILLEROT

QUE DEVIENNENT-ELLES NOS FORMATIONS COMBATTANTES JAZENEUILLAISES ?

En effet, un vent nouveau a soufflé récemment, apportant beaucoup de changement.

Il est vrai que depuis fort longtemps, les membres de nos sections avaient beaucoup de mal à se comprendre. Nombreux étions nous soucieux à nous dire quand donc nos responsables seront-ils disponibles pour se rencontrer, voire à prendre audience autour d'une table si petite soit-elle, pour aborder en usant de la plus grande sagesse, tous les différends qui semblaient nous éloigner les uns des autres.

Ce sont nos Aînés qui ont décidé d'en prendre l'initiative. Bref ! suite à cela, nous étions tous réunis le 23 Juillet 1989 en la salle des fêtes. Rien ne manquait en ce jour.

Les invités nombreux, les tables bien garnies, les bons vins abondants, une ambiance chaleureuse «c'était la fête».

Le but recherché était le rassemblement, mais surtout la réconciliation de tous les groupes, afin de former une véritable famille, et nous avons réussi !

Beaucoup de chance d'avoir dans celle-ci un dernier récipiendaire de la grande guerre. Nombreux sont ceux qui l'appellent le Père Louis, le Père Mazaleyrat, mais nous les jeunes nous disons «Grand-Père». Aujourd'hui, nous en profiterons pour lui dire combien nous regrettons de ne pas avoir été davantage à ses côtés dans les journées anniversaires.

Reste à savoir s'il nous en tiendra rigueur pour ce manque de délicatesse. D'ores et déjà, sans même avoir sa réponse, nous sommes certains que si on lui ouvrait le coeur, il nous dirait combien sa joie sera grande à notre prochaine rencontre en étant au milieu de nous tous.

Une personne à qui nous devons beaucoup, Monsieur le Maire ; l'homme qui n'est jamais resté indifférent, bien au contraire, toujours à l'écoute, prêt à apporter son soutien dans toutes nos manifestations. Sa présence parmi nous était comme un rayon de soleil, donnant des idées convaincantes et avec beaucoup de délicatesse nous lançait sur la voie de l'Unité, la Fraternité et l'Amitié.

Nous retiendrons également la remise de décoration de la Légion d'Honneur à notre dernier Poilu âgé de 95 ans.

Beaucoup d'émotion, mais aussi beaucoup de joie au cours de cette journée.

Très touchés étions-nous en voyant partir notre camarade René VIGNAULT. Un homme sans histoire faisant l'effet d'être toujours heureux, semait la joie et la gaieté autour de lui. Nous garderons le souvenir d'un véritable Ami.

Meilleur vœux pour 1991.

Angilbert PASQUIER.

MOTO-CLUB JAZENEUILLAIS

Pour la saison 90, le Moto-Club Jazeneuillais a eu une bonne saison sur l'ensemble de ses pilotes.

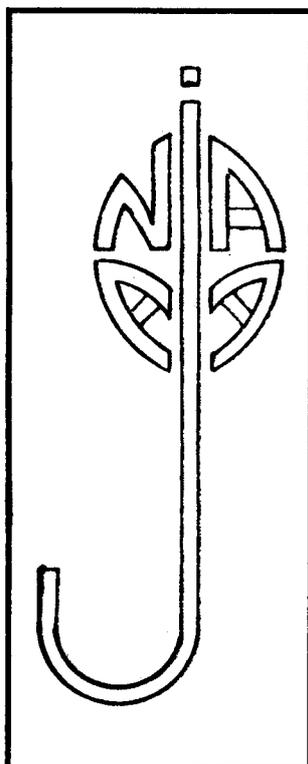
A l'aube de cette saison 91 qui démarre pour nous début Mars pour les qualifications des divers championnats de France en moto-cross, dont nous avons la venue d'un nouveau pilote qui va participer au championnat de France Junior qui a juste 16 ans, en la personne de Gérald DINIERS.

Pour 91, nous organisons un championnat de France de Mob-Cross où nous avons eu la réponse le 3 Novembre lors du Congrès de notre fédération à Vichy, et la date est fixée aux 6 et 7 Avril 91.

Au nom du Moto Club Jazeneuillais, je lance un appel pour dire à tous les gens de la commune et du conseil municipal que c'est la dernière année que nous organisons sur le terrain de Coulombiers et s'ils pouvaient nous trouver un terrain sur la commune de Jazeneuil qui ferait le plaisir de tous les jeunes qui participent à la vie du club depuis la création de la section Mob-Cross que nous avons lancé il y a un an.

De la part du Moto Club Jazeneuillais, je vous adresse tous mes voeux de réussite à toutes les associations de la commune.

**Le Président
Jean-Yves GAULT**



N . A . A . J A .

Dix années déjà ! et notre association porte toujours son nom de «Nouvelle Association des Amis de Jazeneuil». En effet, son caractère même, lui permet de se renouveler au fur et à mesure des besoins ; ainsi ses secteurs d'activité s'endorment, se développent ou naissent chaque année. Le plus difficile restant, comme pour la plupart des associations, de «dénicher» des personnes dévouées qui veulent bien prendre des responsabilités et s'investir dans le bénévolat. Et pourtant l'avenir l'exigerait.

Nos sections qui fonctionnent correctement sont la Gymnastique d'entretien, la peinture sur soie, le tennis sur le plateau scolaire. Nous avons fait la réfection de ce terrain cette année et changé le filet. Nous souhaiterions que chaque utilisateur se mette à jour de sa cotisation annuelle auprès de notre secrétaire, conformément à notre convention d'utilisation.

Les sections les plus "molles" actuellement sont le tennis de table, la randonnée pédestre, le cyclo, mais nous entendons bien les stimuler.

Nous remercions à nouveau la Municipalité de nous avoir permis d'utiliser la Salle des Fêtes et le Foyer tous les mardis soirs et aussi d'avoir oeuvré efficacement sur des sections de chemins que nous avons grand mal à entretenir, pérénisant les circuits de randonnée que nous avons balisés et que nous surveillons toujours.

Avant de citer l'organigramme de notre association, vous trouverez ci-dessous le projet de la nouvelle section «Pêche et Rivière» ainsi qu'un calendrier succinct d'activités. N'hésitez pas à contacter nos responsables et attaquez avec nous une deuxième décennie!

PECHE ET RIVIERE : Innovation au programme des activités de la N.A.A.J.A. avec la création en 1991 d'une **ECOLE DE PECHE** à la ligne. Les jeunes, attirés déjà par la rivière, sauront trouver une motivation supplémentaire dans la pratique d'un loisir passionnant, encadrés qu'ils seront par une équipe de «moins jeunes» ayant acquis une certaine expérience. Initiation aux différentes techniques de pêche, vidéo, apprentissage de la faune halieutique, exercices de style et pratique. Mais après tout, si vous leur en parliez !

**** CALENDRIER D'ACTIVITES :**

Les mardis 18 H 30 à 19 H 30 Gymnastique d'entretien. Responsable : Michelle FRUCHARD.

Les mardis à 20 H 30 Peinture sur soie. Responsables : Dominique BOUGEY, Chantal BONNEAU.

Sorties Cyclo 3ème Dimanche du mois à partir du 17 Mars. Responsable : Michèle GAULT.

- 9 Mars : Journée PECHE ET RIVIERE
- 7 Juillet : Concours de pêche

Les randonnées pédestres restent à programmer. Une randonnée d'été est prévue dans le queyras en Septembre (Responsable : M.J. MAILLET).

Une sortie week-end de Pentecôte 17. 18. 19 Mai est à l'étude (Vassivière ?).

TOURNOI DE TENNIS interne fin Mai début Juin (Responsables : Th. BILLE-ROT, M. BONNEAU, J.L. RENO).

***** ORGANIGRAMME DE LA N.A.A.J.A. :**

Conseil d'administration :

*** Bureau :**

Jacques THOREAUX, Président
Michelle FRUCHARD, Vice-Présidente, responsable Gymnastique Entretien
Chantal BONNEAU, Secrétaire, co-responsable Peinture sur Soie
Michel BONNEAU, Secrétaire-Adjoint, co-responsable Tennis
Michèle GAULT, Trésorière, responsable Cyclo.

*** Membres :**

Thierry BILLEROT, co-responsable Tennis
Jacques MAILLET, responsable Randonnée Pédestre
Dominique BOUGEY, co-responsable Peinture sur Soie
Jean-Luc RENO, co-responsable Tournoi de Tennis
Henri BOUGEY, responsable Tir à l'Arc et «Préfabriqués»
Jean-Paul ZYZNIEWSKI, responsable «Estafette»
Christian DELAVAUULT, responsable Pêche et Rivière.

H I S T R A

HISTRA 1991 : 11 et 12 Mai

Après des élections déroulées selon les statuts lors de l'assemblée générale du 11 septembre, Histra s'est retrouvée avec les douze mêmes membres du conseil et le même bureau, c'est-à-dire :

*** Membres du conseil :

Marie-France COTTO
Patrice DESVIGNE
Roland DEVANNE
Brigitte DEVAUX
Yvon FALLOURD
Jean FRUCHARD
Jacky GAULT
Jean MORISSON
Martine HEBRAN-PICHON
Annie QUITTE
Monique DE CLERCQ

*** Bureau :

Présidente	: Monique DE CLERCQ
Vice-Président	: Jacky GAULT
Trésorier	: Jean FRUCHARD
Vice-Trésorier	: Yvon FALLOURD
Secrétaire	: M.F. COTTO
Vice-Secrétaire	: Jean MORISSON
Commissaire aux comptes	: Rémy VIERFOND
Suppléante	: Geneviève FALLOURD

L'association s'est réunie deux fois entre Janvier et Février et les grands traits d'Histra 91 apparaissent avec entre autres l'animation de «la Soulère» = «Drigall et ramasse bourié».

HISTRA, il faut le dire pour les nouveaux arrivés, est une fête qui cherche à faire revivre l'histoire et les traditions (d'où His-tra) de notre village, elle va entamer sa 8ème année. Cette fête a lieu rituellement maintenant à la fin de la 2ème semaine de mai donc pour cette année les 11 et 12 Mai.

*** REFLEXIONS SUR HISTRA :

Histra semble avoir acquis sa vitesse de croisière, c'est une fête devenue adulte, elle a un profil défini, une stature suffisante (sa croissance ne correspondrait plus à nos possibilités actuelles), une identité reconnue.

Financièrement elle va bien et pourra se permettre d'investir dans du matériel utile.

Mais si Histra a trouvé son assise, ce n'est pas pour cela que les dés sont joués, c'est au contraire une fête exigeante :

. Elle doit rester elle-même, tout en se renouvelant sans cesse, il y a encore beaucoup à creuser pour rendre notre fête plus authentique, plus pittoresque. Nous pensons entre autres au caractère que l'on pourrait donner au marché du dimanche matin... Cette année, les petits ânes, les lavandières au lavoir, les barques sur la Vonne, le rémouleur... sont allés dans ce sens ; c'est à développer.

. Etant un petit village, cette fête doit se réaliser avec un effectif naturellement limité, et c'est là sans doute la plus grosse difficulté, les postes à responsabilités sont difficiles à pourvoir, et il ne faut pas lasser non plus les bonnes volontés, cette fête ne doit pas devenir trop pesante pour certains.

Aussi, nous profitons de ce journal municipal pour lancer une invitation chaleureuse à chacun de vous personnellement, quelque soit votre âge, et le temps dont vous disposez.

Nous pouvons vous offrir toute une gamme d'activités variées. Voulez-vous faire des boudins, des grimolles, la vaisselle, monter des stands, mettre le couvert, trouver des lots pour la tombola, répondre aux radios locales, préparer des expositions, coller des affiches, donner des idées... des expériences... choisissez votre créneau, faites vous connaître, et soyez des nôtres.

Si vous souhaitez vous informer, si vous souhaitez répondre à cet appel, venez nous rejoindre à notre prochaine réunion du conseil Histra fixée le Mardi 26 Février à la salle des fêtes ou à votre choix prendre contact avec nous.

Plus nous serons nombreux à faire «Histra», plus Histra sera léger et tiendra facilement la route.

Au moment où nos villages ont du mal à survivre, ne faut-il pas les animer, ne faut-il pas essayer de faire se rencontrer les anciens, souvent fixés au centre bourg avec les jeunes, installés dans les cités ou les hameaux ? Ne faut-il pas lutter contre la solitude, et susciter des occasions de se connaître, de s'apprécier, de créer des liens et de bons souvenirs... c'est ce qui fait tout le bien vivre d'un village, c'est ce qui fait peut-être le charme très particulier du nôtre... aussi vive bien Histra 91 pour l'agrément de nous tous.

N.B. : Pour les inscriptions au dîner du samedi 11 Mai, soyez très prévoyants, les places sont impérativement limitées à 450 personnes, nous serions tellement désolés de devoir refuser la présence de Jazeneuillais. Merci de nous éviter cette peine.

La Présidente Monique DE CLERCQ

DERNIERE MINUTE !!!

DATE A RETENIR :

**VIDEZ VOS CAVES ET GRENIERS, EMMAUS PASSERA
A JAZENEUIL LE 5 JUIN 1991.**